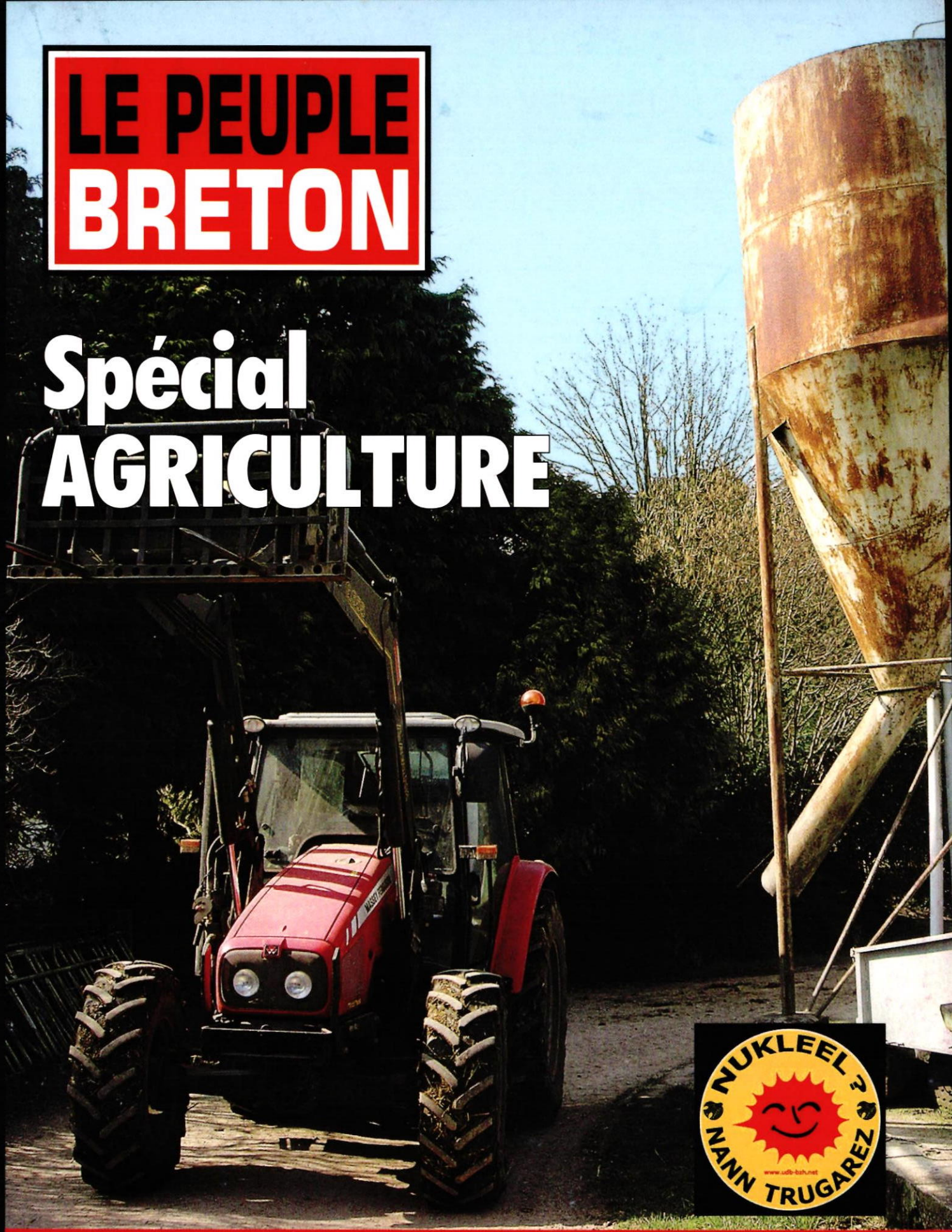
LE PEUPLE BRETON

POBL VREIZH/LE PEUPLE BRETON
N° 507 / 3,50€
AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ
EBREL/AVRIL 2006

Spécial AGRICULTURE



NUKLEEL ? NANN TRUGAREZ
www.udb-bzh.net

B 92009 - 507 - F: 3,50 €
3 789200 903508 05070

Contre l'EPR
manifestons à Cherbourg

L'invité du « Peuple breton »

À Hong Kong, les petits et moyens paysans au Nord comme au Sud ont été volontairement abandonnés par l'OMC

Dans son discours introductif, Pascal Lamy, directeur de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a d'entrée de jeu planté le décor : « Hong Kong, c'est le symbole de la réussite industrielle, et les deux tiers du parcours seront atteints quand nous aurons construit une plate-forme de négociation pour l'année à venir. » C'est dans un immense centre de conférences construit sur la mer que 6 000 délégués officiels, 4 000 journalistes et 2 000 représentants d'ONG se sont croisés avec des objectifs clairement opposés. Pour les uns, la mondialisation des échanges devient le dogme sans merci, afin de répondre aux attentes des multinationales ; pour d'autres, les dix années écoulées sont le symbole de la misère, de l'exclusion, de la délocalisation, d'un environnement abîmé... C'est aussi 840 millions d'affamés dont plus de 600 millions sont des paysans, 50 millions d'entre eux quittant la terre chaque année pour rejoindre les favelas ou les bidonvilles.

Cette sixième conférence a été marquée, après l'échec de Cancun en 2003, par la reprise du cycle de Doha, appelé « cycle de développement ». Cet accord *a minima* va se prolonger tout au long de l'année 2006, à Genève, par un achèvement du processus de libéralisation, dont les petits paysans du Nord comme du Sud vont faire les frais. L'agriculture n'étant qu'une monnaie d'échange par rapport aux services, les négociateurs européens et français ont pratiqué le double langage ; l'agriculture européenne n'est plus une priorité et ils préfèrent l'approvisionnement sur un marché mondial à bas prix, quelles qu'en soient les conséquences en termes d'emploi, d'aménagement du territoire et des risques sanitaires pour l'Union européenne.

Le Brésil et un certain nombre de pays émergents souhaitant que les soutiens internes et externes de l'agriculture prennent fin le plus tôt possible, cela a été la condition *sine qua non* pour poursuivre les négociations sur les services. En revanche, les pays les moins avancés se voient ouvrir les marchés principalement des USA et de l'UE, une véritable duperie, puisqu'une partie de ces pays disposaient déjà de quotas d'exportation à prix garantis, alors que l'accord stipule désormais un accès au prix mondial !

En juin 2003, l'UE avait accéléré la réforme de la Pac, avant la conférence ministérielle de Cancun, pour apparaître comme les bons élèves au niveau international... Paradoxalement, la reprise du cycle de développement à Hong Kong remet en cause de façon drastique la politique agricole commune, puisque près de la moitié du budget agricole européen devient incompatible avec les exigences de l'OMC, ce qui laisse présumer que la révision à mi-parcours, prévue à partir de 2008, anticipera sur l'échéance de 2013 et que de grands secteurs comme celui des céréales, de la viande bovine, de la poudre de lait ou encore de l'huile d'olive pour les pays du Sud seront les plus concernés.



D.R.

Face à ce constat partagé par une majorité d'ONG présentes à Hong Kong, la volonté d'agir sur les décisions futures et de proposer des alternatives crédibles a été très fortement exprimée : la notion de souveraineté alimentaire devient l'axe de nos réflexions, tout pays ou groupe de pays doit pouvoir se protéger et décider de son type d'agriculture et d'alimentation, dans le respect de ses modes de vie, de ses cultures. La délégation européenne, composée de membres de la Confédération paysanne et de la Coordination paysanne européenne, adhérents à la Via Campesina, principale organisation mondiale des paysans, a pesé de tout son poids à l'intérieur des négociations officielles, comme à l'extérieur, puisque plus de 6 000 paysans venus du monde entier ont exprimé leurs désaccords, bénéficiant d'un soutien extraordinaire de la population de Hong Kong.

En Bretagne, où l'agriculture est un des deux socles de l'économie, la libéralisation des marchés nous fragilise. Aussi nous devons soutenir la nécessité de politiques agricoles fortes, au niveau européen, national et au niveau des collectivités territoriales ; nous avons besoin d'outils de gestion et d'organisation des marchés, face à la concentration des productions, dopée par l'application de la loi d'orientation agricole ; les aides publiques et les productions doivent êtres mieux réparties entre les actifs ; nous devons exiger que les promesses faites pour soutenir les agricultures alternatives qui respectent les hommes, les territoires et les consommateurs deviennent réalité. Nous sommes solidaires, et non concurrents, des paysans du monde ; de nouvelles règles sont nécessaires pour gérer les marchés internationaux ; ce doit être le rôle de l'Onu de les élaborer afin que les paysans au Nord comme au Sud puissent disposer de revenus décents et que cesse le fléau de la faim et de la malnutrition au monde.

René Louail,
paysan à Saint-Mayeux (22),
membre du bureau exécutif
de la Coordination
paysanne européenne

Souscription permanente

La publication des listes de cette souscription a quelque chose d'extraordinaire : c'est que certains noms révèlent que cela fait des années, parfois des dizaines d'années, que des lecteurs du *PB*, des abonnés surtout, continuent à nous verser de l'argent en plus de leurs abonnements. Cette fidélité (bien bretonne) est remarquable dans notre monde, dont on prétend que les convictions ont disparu ! Merci à tous.

Francis Allain, Quimper, 10 € ; Thierry Benoist, Lanester, 4 € ; Pierre Bernard, Ploemeur, 15 € ; Jean Chapron, Saint-Malo, 15 € ; Didier Chenevrière Mantes-la-Jolie, 5 € ; Bernard Cloarec, Grandchamps-des-Fontaines, 5 € ; Paolig Combot, Saint-Divy, 5 € ; Jean-Pierre Conan, Genvel, Belgique, 5 € ; Philippe Couleau, Plouézec, 15 € ; Philippe Cousin, Plogonnec, 10 € ; Michel Creignou, Lanester, 5 € ; David Michel, Rennes, 5 € ; Jean-Michel Derrien, Dangy, 20 € ; Michel Ezanno, Nantes, 5 € ; Emile Guillois, Plougoumelen, 5 € ; Bernard Guyader, Bompas, 5 € ; Christian Guyonvarc'h, Brest, 15 € ; Marie-Claire Hamelin, Carhaix-Plouguer, 20 € ; Etienne Hourmant, Can, 15 € ; Philippe Huitorel, Gourin, 5 € ; Yves Jardin, Douarnenez, 15 € ; Alan Lano, Villeneuve d'Ascq, 15 € ; Georges Le Bouler, Plescop, 5 € ; Jean-Yves Le Goas, Nantes, 15 € ; Roger Lostalen, Carhaix-Plouguer, 10 € ; Ronan Merle, Rennes, 5 € ; Philippe Metchnikoff, Mennecy, 15 € ; Jean Moign, Quimperlé, 10 € ; Jean-Jacques Monnier, Lannion, 10 € ; Pierre Morvan, Carentoir, 10 € ; Loig Orhand, Inzinzac-Lochrist, 15 € ; Jean-Jacques Paugam, Saint-Thégonnec, 5 € ; Gérard Quenehervé, Boust, 15 € ; Marie-André Rouat, Plouhinec, 5 € ; Jean-Yves Roue, Le Relecq-Kerhuon, 5 € ; Emile Tanneau, Saint-Brieuc, 5 € ; Alain Tassel, Saint-Brieuc, 15 € ; Alain Thomas, Issy-les-Moulineaux, 10 € ; Michel Trigory, Paris, 5 €.

Total mois : 379 €

Total année 2006 : 1 028 €

Sommaire

LES NÉCESSITÉS de la fabrication d'un mensuel sont telles qu'il est difficile, à notre rythme, de coller à une actualité politique et sociale qui s'emballe. Face à la gravité de la crise provoquée par la politique anti-jeunes de la droite, nous avons essayé, à travers la position de l'UDB, la réflexion de Yann Fiévet, l'évocation des manifs, le dessin de Nono, de ne pas nous laisser trop déborder par la vitesse des évolutions.

D'autant que notre magazine doit ne pas oublier sa fonction même de journal militant breton, et, dans ce domaine aussi, l'actualité est présente : adoption par l'UDB de la Déclaration de Nantes, manifestation contre la recentralisation de l'audiovisuel ; annonces d'évènements importants comme les assises de la Culture bretonne de Carhaix ou le grand rassemblement du 3 juin à Rennes.

Et puis, il faut ajouter que *Le Peuple breton* se veut aussi une publication de référence. Et là, notre choix nous a conduit à vous proposer ce « Spécial agriculture », avec neuf pages sur ce thème, neuf pages où s'expriment des spécialistes comme des responsables politiques et syndicaux.

Si l'on ajoute la richesse habituelle de notre regard culturel, notre ouverture sur les hommes et sur le monde, les pages consacrées à l'expression bretonnante, on conviendra que ce numéro de printemps est riche de promesses. Soyez au rendez-vous : aidez notre influence à progresser par l'augmentation du nombre de nos abonnés (vous pouvez beaucoup dans ce domaine) et bonnes lectures à tous.



Ronan Leprohon

4. Courrier des lecteurs

6. Iffig

15. Idées



Georges Rivière

16. Leurre de vérité

17. RBI

18. Kebeg

19. Fañch Elies

20. Levrioù brezhonek

21. Nono

26. La Bretagne sur Internet

33. PB Services

34. La page du PB

Éditorial

5.



Michel François
La Déclaration de Nantes

7. La Bretagne de Brest à Nantes

Spécial agriculture

8-9. Pour comprendre : l'évolution 1950-2006

10. Politique du Conseil régional

11. Non au OGM



12. Agriculture bio

13. Témoignage

14. La nouvelle PAC

International

22-23. Corse : Colonna aura-t-il un procès équitable ?

Un jour avec...

24-25



Claude Berrou

Cinéma

27. Paganiz

Livres

28. Le livre du mois

29. Autres ouvrages

CD-DVD

30. Musique de Celtie

31. Selaouit

32. DVD : Carlos Núñez

Le crédit-photo de couverture : Photo Jean-Claude Le Gouaille.

Notre magazine paraît dans les premiers jours du mois.

Peuple breton – Rédaction : BP 1 – 29850 GOUESNOU

Votre courrier

On écrit au *Peuple breton*

Nous avons reçu de M. Ferrand, conseiller général du canton de Carhaix, dont nous avions écrit le mois dernier qu'il était intervenu contre la présence d'un Bonnet rouge sur le panneau touristique que nous montrions (PB n° 506, page 7) une longue lettre où il nous dit, entre autre : *« Je démens formellement cette information.»* Dont acte. Il ajoute que « *lorsque le Préfet du Finistère* [l]*'a interrogé par courrier* » il s'était borné à souhaiter *« la mention du canal de Nantes à Brest »* sur ledit panneau. Nous, on veut bien.

Mais le préfet du Finistère écrivait le 25 juillet au maire de Carhaix : *« Je vous informe que **j'ai été saisi*** [c'est nous qui soulignons] *d'un **certain nombre** d'observations de la part **d'un conseiller général.** »* Suite auxquelles le préfet affirmait *« souhaiter recueillir un avis définitif sur la proposition du **figuratif** des panneaux. »* On s'éloigne de la simple mention du canal sur le panneau. Mais, il s'agit sûrement d'un autre conseiller général que M. Ferrand…

Lequel tient, par ailleurs, à nous dire qu'il ne se « *reconnaît nullement dans les qualificatifs de jacobin ou de national-républicain* » dont nous l'avions affublé. Dont acte à nouveau. C'est vraiment un scoop qui va réjouir ses amis. D'ici à ce qu'il aide le lycée *Diwan* de Carhaix…

La rédaction du *Peuple breton*

Réticences

« C'est avec beaucoup de réticences que je me réabonne au *PB*, [car] je ne considère pas que ce soit un bien pour l'UDB de faire du « suivisme » par rapport aux Verts. (…) Exemple, le récent article du *PB* [n° 501] intitulé « Panne sèche ». Étant personnellement bien au courant des problèmes énergétiques français et mondiaux, je trouve attristantes les perspectives que vous donnez aux Bretons. Si je crois cet article, les Bretons devront se contenter de l'énergie éolienne et solaire durant 40 à 50 ans. Pas un mot sur l'énergie des hydroliennes, pas un mot sur l'énergie des vagues, pas un mot sur la biomasse. Bien attristant pour un pays qui bénéficie d'un fort potentiel dans ces domaines. Et comment faire croire que la Bretagne pourra se passer de l'énergie nucléaire, considérée comme la peste par les Verts ? Ou alors le *PB* fait preuve de la même hypocrisie que les Verts allemands, qui veulent sortir du nucléaire, mais s'approvisionnent en électricité nucléaire en France (…) »

Édouard Roudaut,
Montbonnot – Saint-Martin (38)

Vous êtes un peu sévère avec le *PB* qui, par cet article, n'entendait nullement traiter de toute la question de l'approvisionnement énergétique de la Bretagne. Relisez-nous.

De la folie

Mon adresse électronique est : xxx@numericable.fr. Auparavant, cette adresse était xxx@wanadoo.fr, mais, à l'été 2005, France Telecom Câble a revendu ses abonnés, sans leur demander leur avis, à une nouvelle société dénommée Numéricâble et possédée majoritairement par des fonds de pension américains.

On a là un nouvel exemple concret de la vente discrète à des intérêts privés, souvent américains, morceau par morceau, département par département, des activités les plus rentables ou les plus « porteuses » d'un service public qui était, il y a encore peu de temps, une administration d'État. Dans le domaine du courrier, on a vu de la même façon la création de la société Chronopost pour écrémer les activités les plus rentables du trafic postal ; j'ignore quels sont les actionnaires actuels de Chronopost, mais je suis bien certain que, tôt ou tard, ils seront en majorité privés, si ce n'est déjà fait.

Cette destruction programmée des services publics au nom d'un credo ultra-libéral devenu **la** vérité absolue en Europe se poursuit dans une grande discrétion, sans aucun débat, ni au Parlement, ni dans l'opinion publique. Les réveils vont être douloureux quand il ne restera plus des anciens services publics que les activités nécessairement peu rentables et déficitaires !

L'État n'a pas vocation, durablement, à fabriquer des automobiles ou à éditer des livres d'art ; le discours des Besancenot, Laguiller et compagnie, qui prétendent régler tous les problèmes par la collectivisation, est totalement déconnecté des réalités ; il est manifestement indispensable de rendre les services publics plus dynamiques et plus efficaces, d'introduire des outils de mesure des performances et une obligation de résultats.

Mais ce à quoi nous assistons aujourd'hui n'a rien à voir avec une telle politique de réformes, c'est un bradage généralisé de biens collectifs au profit d'intérêts particuliers, ceux d'actionnaires anonymes, qui exigent des taux de rentabilité des capitaux de 8 à 10 % ou plus, par an. C'est de la folie ! »

B.L.,
Rennes (35)

Bulletin d'adhésion

Nom .....
Prénom .....
Adresse .....
.....
.....
.....
.....

A adresser à UDB, BP 80722, 44007 Nantes cedex 01, avec un chèque de 24 euro minimum.

Rejoignez l'UDB !

Non au CPE de Chirac, Villepin et Sarkozy

Vouloir, comme Villepin, faire passer l'institutionnalisation de la précarité pour une avancée sociale, c'est nous prendre pour des veaux !

Le premier ministre s'obstine dans son refus du dialogue social, enfermé dans ses certitudes et dans son orgueil. Le 28 mars, la rue a répondu à cette obstination par une mobilisation très importante, entre deux et trois millions de personnes ont dit non à un salariat au rabais pour les jeunes.

Le CPE, présenté comme la mesure phare de la loi sur l'égalité des chances, ne vise qu'à entériner la précarité salariale. Alors que la France détient, et ce depuis des années, le triste record du chômage des jeunes en Europe, donner, via le CPE, un permis de licencier sans justification est indigne d'une société qui se veut moderne.

Sans aucun effet sur la création d'emplois, la précarité et l'exclusion jusqu'à l'âge de 26 ans deviendront la règle et ce projet menace aussi toute la société, car le gouvernement envisage bel et bien d'étendre un dispositif type CPE à l'ensemble des salariés et des entreprises.

L'incapacité – congénitale ? – du premier ministre à entendre le peuple est soutenue par Chirac et reçoit la caution de l'UMP. La lutte continue donc pour contraindre la droite à abandonner son projet rejeté par plus des deux tiers de la population : combien faudra-t-il de millions de personnes dans la rue le 4 avril pour que Villepin entende raison et se décide à retirer le CPE avant que l'irréparable ne se produise ?

Mais au-delà du CPE c'est la précarité qu'il faut combattre. La gauche aussi, revenue au pouvoir, devra tirer la leçon de ses propres abandons et de ses renoncements, au cours des trois décennies écoulées.

Union démocratique bretonne



Photo Loeiz Bloñs.

La Loire-Atlantique est bretonne

Les Bretons ne mendient pas la permission d'exister. Ils existent.

Ils ne mendient pas la richesse d'une histoire et d'une culture propres. Cette histoire et cette culture sont les leurs, sur le territoire qu'elles ont modelé.

La France a imposé aux Bretons l'exclusivité d'une autre histoire et d'une autre culture, des territoires qui ne sont pas les leurs. Elle les confine dans des responsabilités mineures au regard de leurs besoins et de leurs capacités. Et maintenant, en Loire-Atlantique, elle leur impose une identité qui n'est pas la leur !

« Vous êtes Ligériens », y ronronne chaque jour plus fort une presse sans dignité, à des lecteurs qui achètent leur débretonnisation avec leur journal et leur redevance télé, comme ils la paient avec leurs impôts « régionaux ». Sans pouvoir choisir entre l'utile et la propagande.

Bien sûr, on ne leur a pas demandé leur avis. Et quand de multiples sondages l'ont fait connaître, on s'est empressé de n'en tenir aucun compte.

La France, par sa Constitution, dit que ses minorités n'existent pas, et que les Bretons ne peuvent donc se prévaloir d'aucun droit.

La *Déclaration de Nantes,* adoptée par le dernier bureau politique de l'UDB, répond par l'énoncé des droits aujourd'hui déniés aux habitants de la Loire-Atlantique. On y reconnaîtra des droits universels.

À chacun d'y souscrire, particulier, association, assemblée. À chacun de la faire connaître. Jusqu'à ce que les droits ainsi proclamés acquièrent la force de l'évidence.

Michel François,

Membre du bureau politique de l'UDB

Déclaration de Nantes

La Loire-Atlantique fait partie intégrante de la Bretagne.

Ses habitants ont droit au respect de leur identité bretonne par toutes les autorités, administrations et autres organismes publics ou s'adressant au public.

La division administrative de la Bretagne, opérée le 30 juin 1941 sans consultation de sa population, et reconduite depuis lors sans plus de consultation, constitue une grave agression contre cette identité.

Cette première agression ne saurait justifier ni le déni de leur identité bretonne aux habitants de la Loire-Atlantique ni, a fortiori, la substitution d'une autre identité à celle-ci.

Les habitants de la Loire-Atlantique ont droit à une information couvrant toute la Bretagne et présentant celle-ci dans son intégralité.

Leurs enfants ont le droit de recevoir un enseignement respectueux de l'histoire et de l'identité de la Bretagne.

Les dispositions contraires aux principes énoncés dans la présente déclaration, ou tendant à empêcher tout recours contre leur violation, introduites par la France dans le texte de sa Constitution, ou celui de ses lois, décrets ou actes de ratification de traités, sont contraires aux droits fondamentaux de la personne humaine. Elles sont l'instrument et la preuve de la discrimination institutionnelle pratiquée par l'État français à l'encontre de la Bretagne et de ses habitants.

Iffig



– a vu dans *Ouest-France* (12/2/2006) un dossier statistique sur les morts de la guerre 14-18 dans l'Ouest.

– a bien noté pour la Bretagne une référence aux Côtes-du-Nord, qui donne un semblant de rigueur historique à l'enquête. En revanche, il n'a pas trouvé trace de la Loire-Inférieure, autre département breton de l'époque, foi de poilu !

– a cependant constaté que la Loire-Atlantique venait gonfler tristement les rangs des victimes classées en… Pays-de-la-Loire !

– Iffig est écœuré par le révisionnisme de *Ouest-France* qui, pour falsifier la véritable identité des vivants, trouve nécessaire de manipuler celle des morts.

❍

– a bien rigolé en découvrant les nouveaux panneaux du parc naturel régional de Brière, où le fabricant a, par inadvertance, apposé le logo du parc d'Armorique.

– pense que Jean-Yves Cozan, qui fut l'artisan du rapprochement des deux parcs bretons, doit bien rire dans sa barbe, car du côté de la PdLie, après avoir stoppé la collaboration de nos deux parcs, on a engagé une politique de débretonnisation ouverte de celui de Brière.

❍

– regardait le 14 mars l'émission modestement intitulée « Le Grand Journal de Canal + ». L'invité était le dénommé Berroyer. À la « demande générale », cette chaîne des lumières diffusa un extrait du spectacle de l'individu. Le morceau choisi ? Un couplet de sa chanson sur la Bretagne *evel just* !

Ce qui d'ailleurs fit dire au Denizot : « Bravo, vous avez gagné une semaine de vacances à Noirmoutier ! »

– Iffig n'en revient toujours pas de la culture générale du Tout-Paris médiatique...

Appel à la manifestation du 8 avril, à Vannes, pour dire Non aux OGM

Un nouvel élément à charge contre les OGM est la position adoptée par l'OMC, dans un rapport en date du 7 février 2006. Les experts désignés par l'OMC ne contestent pas, dans ce rapport, le droit pour l'Union européenne d'appliquer une réglementation précise sur les OGM, ni même la possibilité d'établir un moratoire.

Aucune condamnation de l'Union européenne n'est proposée, ni même de pénalités commerciales, pour son « retard indu » dans la mise en œuvre d'autorisations des cultures OGM.

Le projet de loi français du 8 février 2006, relatif aux organismes génétiquement modifiés, est un non-sens. Rien ne justifie le vote de cette loi d'une mauvaise foi évidente, en contradiction avec la Charte de l'environnement. La France doit adopter la même position que la Grèce et la Hongrie et surseoir à la dissémination des OGM dans ses campagnes.

Le 8 avril à Vannes, à l'occasion de la journée internationale contre les OGM, une manifestation est organisée pour dire Non aux OGM, du champ à l'assiette. La mobilisation du maximum de Bretons est indispensable.

L'UDB soutient la manifestation internationale contre le réacteur nucléaire EPR à Cherbourg le 15 avril

La Bretagne s'est toujours opposée au développement du nucléaire. Plogoff est un symbole, le symbole de la résistance au puissant lobby nucléocrate français, qui a sacralisé le nucléaire par pure conviction nationaliste, au mépris de l'environnement et de l'avenir.

Le projet de construction d'un réacteur nucléaire de type EPR à Flamanville, aux portes de la Bretagne, en Normandie, est un non-sens. Le nucléaire n'a pas d'avenir, pas de rentabilité. Le problème des déchets et le mensonge de l'indépendance énergétique enfoncent la France dans une impasse. Le risque d'accident majeur est évident. Chaque réacteur est une bombe en puissance à la portée du terrorisme.

La communauté internationale a exclu le nucléaire des mécanismes de développement pris en compte dans le protocole de Kyoto pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le nucléaire est l'obstacle majeur à la réorientation de la politique énergétique française. Sa logique d'offre massive et centralisée s'oppose à la production décentralisée des énergies renouvelables et à la maîtrise de la consommation.

Assises de la culture bretonne à Carhaix les 6 & 7 mai

Quels que soient les domaines (enseignement des langues régionales, radio, télévision, respect de notre unité territoriale, politique culturelle) les Bretons sont confrontés à une volonté dogmatique jacobine d'ignorer leurs attentes.

Toutes les réglementations européennes et internationales demandent aux États de respecter et soutenir leurs cultures minoritaires. Presque tous les pays d'Europe le font, sauf la France.

On assiste, en Europe, à une remise en cause progressive de l'État centralisateur comme référence absolue, d'un côté par des transferts de souveraineté vers l'Europe et de l'autre, par le développement des autonomies locales ou régionales. Sauf en France !

En Bretagne, on a pu constater que, même lorsque la Région vote (et à l'unanimité) des mesures en faveur de ses langues, d'une vraie prise en compte de sa culture par les médias de service public, de la réunification administrative des cinq départements bretons, les résultats ne sont pas au rendez-vous, faute de pouvoir de décision, faute d'un budget adapté, faute d'un vrai pouvoir régional. L'État et ses services restent les seuls décideurs de notre quotidien.

C'est pourquoi le Conseil culturel, l'Institut culturel, les associations d'enseignement du breton (*Diwan, Diw Yezh, Dihun*, UGB) et l'ensemble des associations membres du Conseil culturel, appellent à participer aux assises de la Culture bretonne les 6 et 7 mai à Carhaix, à l'Espace Glenmor. Une table ronde réunissant des membres des différents partis politiques en France sur le thème « Langues, culture, dévolution et démocratie » se tiendra le 7 mai.

LA BRETAGNE DE BREST À NANTES

CÔTES-D'ARMOR

« Journée du Livre en résistance »

Pour la troisième année consécutive, Ras l'Front Trégor organisait, le 4 mars à Lannion, sa « journée du livre en résistance ». Pour l'occasion, le mouvement antifasciste avait invité nombre d'organisations de gauche, parmi lesquelles, Attac, Solidaires, le PCF, Sauvegarde du Trégor… et l'UDB, qui était présente avec un stand du *Peuple breton*. Également invité, l'écrivain Maurice Rajsfus, auteur d'ouvrages sur les faits et méfaits de la police (***La Police sous Vichy***, ***La France bleu marine***, ***Les Silences de la police***) qui a animé une intéressante discussion sur les dérives sécuritaires de la France « sarkozienne ».



D.R.

ILLE-ET-VILAINE

Le Newroz à Rennes

Les Kurdes de Bretagne ont organisé le 18 mars une manifestation de rue à l'occasion du Newroz, le nouvel an kurde. Cette fête traditionnelle, ponctuée de chants et de danse autour du feu, est aussi l'occasion pour eux de populariser leurs revendications, comme ici la demande de libération d'Abdulah Öcalan le leader kurde emprisonné à vie en Turquie.

Les organisateurs ont fait preuve de sagesse en acceptant de modifier le parcours de leur défilé et en renonçant à se rendre place de la mairie où des heurts entre casseurs et forces de l'ordre risquaient de faire courir un risque sérieux à un rassemblement comptant des femmes et de jeunes enfants.



Photo André Métayer.

LOIRE-ATLANTIQUE

Record de manifestants

Les manifestations du 18 mars contre les contrats CPE et CNE ont rassemblé près de 50 000 personnes en Loire-Atlantique, soit – de loin – le premier département breton, en nombre de participants. La concentration des établissements d'enseignement a joué à plein à Nantes (environ 40 000 personnes). La précarité installée depuis des années autour des intérimaires de la construction navale a compté dans la mobilisation nazairienne (8 000 personnes).

Et le millier de manifestants du pôle semi-rural de Châteaubriant, comme la grande diversité des âges représentés dans les cortèges, ont démontré que le risque de précarité était désormais perçu dans toute la société du sud de la Bretagne.



Photo Michel François.

FINISTERE

Non au parisianisme, halte à la recentralisation !

Le 25 mars, malgré un temps exécrable, une manifestation de soutien aux radios décentralisées a rassemblé 250 personnes à Quimper. Elles refusaient la dérive de France Bleu " de moins en moins un service public à caractère territorial " et elles réclamaient la création d'une radio régionale de service public en français et en breton, couvrant les cinq départements bretons.

Comme l'a souligné Patrick Malrieu (notre photo) au nom du Conseil culturel de Bretagne, ce rassemblement est le premier temps fort d'une mobilisation qui doit assurer le succès de la grande manifestation du 3 juin, à Rennes.

À noter la présence de la télévision galloise qui a interviewé les participants, en breton bien sûr.

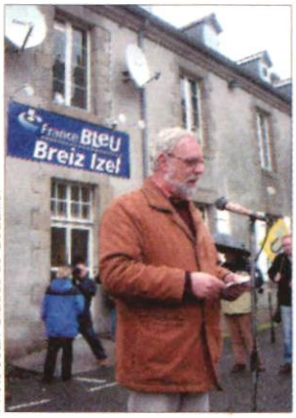


Photo Jean-Claude Le Gouaille.

MORBIHAN

Une nouvelle responsabilité pour un élu UDB

Yann Syz, adjoint UDB au maire de Lorient (ici, à droite, avec Yannick Quénéhervé) est connu comme l'élu lorientais le plus dévoué à la cause de l'enseignement bilingue en Bretagne.

Par ailleurs, maire adjoint à la Santé et à la Sécurité alimentaire, membre de la Conférence régionale de santé, où il représente la ville de Lorient, il vient d'être élu au bureau de cet organisme chargé, entres autre, de suivre les programmes de l'État en région, en matière de santé publique, ou encore d'analyser l'activité de l'Agence régionale de l'hospitalisation. Nul doute qu'il apportera, dans cette nouvelle charge, le sérieux qu'on lui connaît.



Photo Christine Quénéhervé.

Spécial agriculture

LE BOULEVERSEMENT DE

Depuis 1945-1950, les campagnes bretonnes ont connu un bouleversement total, une véritable révolution qui a littéralement emporté l'ancienne économie paysanne au profit d'un système agro-industriel productiviste. De la Bretagne, dominée il y a moins de cinquante ans par un système de polyculture de subsistance et considérée comme une région pauvre et archaïque, les paysans ont su, en une génération, faire la première région agricole française et l'un des principaux bassins agricoles et agroalimentaires européens.

L'ÉVOLUTION a en effet été spectaculaire : de 7 % de la production agricole nationale à 13 % sur 6 % de la surface agricole, de 13 % de la production porcine à plus de 55 %, d'à peine 5 % des produits avicoles à plus de 40 %, le quart de l'ensemble des productions animales, tandis que l'activité agroalimentaire regroupe le tiers des emplois industriels bretons, pourcentage exceptionnel au sein des régions françaises.

Pourquoi cet essor exceptionnel ? Le contexte économique des « Trente glorieuses », la pénurie alimentaire en France et en Europe dans les années 1950, la forte croissance économique, les volontés politiques très affirmées de stimuler la modernisation de l'agriculture et son intégration au système économique (lois d'orientation agricoles françaises de 1960 et 1962, politique agricole commune et son système de prix garantis), ont constitué un cadre très favorable. Mais pourquoi l'explosion de l'agriculture en Bretagne et beaucoup moins ailleurs ? Avant tout en raison de facteurs humains et socioculturels.

En 1945-1950, les chances de voir l'agriculture bretonne s'affirmer comme l'une des premières en France paraissaient faibles : tout en soulignant qu'elle ne serait pas mal placée, l'agronome Jean Chombart de Lauwe ne la situe pas en 1948 parmi les favoris, en raison « de son sol peu fertile, de son relief souvent accidenté, (…) du caractère peu instruit de ses agriculteurs », tandis que le géographe Maurice Le Lannou mettait l'accent sur « le prodigieux isolement » des campagnes bretonnes. Le planificateur auquel on aurait demandé, vers 1950, de définir les zones les plus susceptibles d'accueillir des ateliers hors sol, fonctionnant selon les techniques américaines, n'aurait très vraisemblablement pas pensé à la Bretagne, excentrée et toujours fidèle à une agriculture paysanne peu ouverte sur le marché.

Pourquoi ce développement ? Pour le comprendre, il faut se référer au contexte des campagnes bretonnes au début de cette période. Celles-ci se caractérisent par une importante pression démographique, une exiguïté des surfaces disponibles par travailleur (5 ha par actif, 9 à 10 ha par exploitation), une grande faiblesse du niveau de vie rural, des possibilités très réduites de reconversion vers des emplois industriels ou tertiaires encore peu présents, un sous-équipement (voirie, électrification) et un enclavement qui aggravent les problèmes d'accès au marché. Autant d'éléments à priori négatifs, constitutifs du « problème breton ». Mais cette force de travail familiale dense et peu mobile, qui n'a d'autre alternative que d'intensifier le système agricole puisqu'elle refuse majoritairement l'émigration, est une population jeune, assez fortement scolarisée (très fortement parfois, comme dans le Finistère) et qui va s'appuyer sur un autre levier culturel décisif, la Jeunesse agricole catholique, la JAC, qui, selon le mot d'un sociologue, donne le baptême catholique à l'idée de modernisation et de changement économique.

Cette modernisation-intensification se réalise tout d'abord dans le cadre du système de polyculture-élevage porté à son rendement maximum : sélection des semences, « révolution fourragère » (retournement des prairies naturelles et culture plus intensive de l'herbe, notamment en prairies temporaires), apports plus systématiques d'engrais chimiques, adoption de la betterave danoise, insémination artificielle du troupeau laitier et substitution de races plus productives (normandes tout d'abord, frisonnes puis



© Montarges / Andia

Labour à Belle-Île en 1952.

L'ÉVOLUTION AGRICOLE 1950-2006

Holstein ensuite) à la pie noire bretonne, amélioration du cheptel porcin, introduction des porcheries danoises, etc. Les années 1950 sont ainsi marquées par un net progrès technique, porté par les CETA (centres d'études techniques agricoles), puis, plus tard, par les GVA (groupements de vulgarisation agricole) ; transformations qui passent également par l'achèvement de l'électrification des campagnes, l'amélioration de la voierie, les débuts du débocagement et du remembrement.

Mais à partir de 1955-1960, le recours aux élevages hors sol comme moyen de pallier l'étroitesse des structures d'exploitation devient possible et est perçu comme « un aspect de la lutte pour le plein-emploi de la capacité de travail et du combat pour l'amélioration du niveau de vie » (L. Malassis). Se développe ainsi l'aviculture sous contrat, principalement dans des régions plutôt difficiles et aux structures de production trop étroites, où les producteurs n'ont guère d'autre choix que d'accepter ces relations d'intégration. Tandis que la production porcine, qui se développe peu après, est plutôt caractéristique de régions plus aisées et sera directement pilotée par les agriculteurs eux-mêmes et leurs organisations économiques.

Principalement au cours des années 1960, un bloc social moderniste, regroupant les agriculteurs moyens modernisés, les jeunes en cours de modernisation, les salariés des organisations agricoles, massivement d'origine rurale et influencés par la JAC, va s'engager avec enthousiasme dans la transformation technique et économique de l'agriculture et mettre en place un modèle syndical et coopératif de développement, opposant la « coordination coopérative » à l'intégration capitaliste. Ces années 1960, de vive effervescence, sont les plus créatrices, avec notamment un remarquable essor des coopératives (Unicopa, Coopagri-Landerneau, la Cecab, la Cooperl de Lamballe, etc.), tandis que, parallèlement, le capital privé régional participe lui-même activement à cette croissance (Bridel, Guyomarc'h, Le Méliner-Magadur, Doux, Tilly, Gilles, Glon, etc.).



© BIOS Courteau Christophe (B).

Epandage du lisier sur un champ d'Ille-et-Vilaine en 2005.

Deux phases très différentes s'opposent nettement au cours du demi-siècle écoulé. Avant 1970, le développement est pour l'essentiel endogène ; les énergies paysannes sont à la base de la modernisation, une modernisation maîtrisée et dont la majorité des producteurs tire bénéfice en termes d'amélioration du revenu et des conditions de travail. Après 1970, on peut parler d'un emballement productiviste marqué par l'adoption de techniques lourdes, la généralisation du maïs fourrager, la très forte croissance des consommations intermédiaires (aliment du bétail, engrais chimiques, produits phytosanitaires), etc. De 1970 à 1998, la production porcine est multipliée par 4, la production avicole par 7 ; mais le taux de croissance des achats d'aliment du bétail est le double de celui de la production agricole finale ! Environ 25 000 emplois sont créés dans l'agroalimentaire, mais beaucoup plus disparaissent du secteur agricole (193 000 exploitations en 1955, moins de 40 000 aujourd'hui). Le secteur agro-alimentaire s'affirme de plus en plus et pilote désormais l'agriculture.

L'année 1998 traduit une nette inflexion dans l'évolution agricole : à la croissance continue des décennies précédentes succèdent le tassement et le recul des productions, parfois le repli brutal, dans le domaine avicole notamment (-25 % entre 1998 et 2005). Le développement quantitatif porté par le « modèle » agricole s'est accompagné d'un effondrement démographique sans précédent, d'une dégradation environnementale préoccupante et d'une grande fragilité économique dans le contexte international difficile actuel. Dans le même temps, le groupe social des agriculteurs se trouve profondément divisé entre en particulier une classe d'entrepreneurs ayant eu tendance à se considérer comme intouchables à la suite des succès des années 1960-1980, n'ayant pas voulu comprendre assez tôt le rejet de la pollution par la société, persistant dans leur optique libérale et ignorant parfois délibérément les réglementations en vigueur ; et les nouveaux paysans qui, par rupture avec ce modèle productiviste, prônent une agriculture « paysanne » réconciliée avec le terroir et la société.

Corentin Canévet

Une politique pour le maintien d'une agriculture à dimension familiale performante et respectueuse de l'environnement

Plus que jamais, l'agriculture bretonne est aujourd'hui en proie au doute. Les récentes négociations de l'OMC à Hong-Kong laissent présager une élimination probable des restitutions d'ici 2013 et une évolution des droits de douane. Sur le plan national, la nouvelle loi d'orientation agricole de janvier 2006 dessine les contours, pour l'avenir, d'une agriculture résolument industrielle ; le budget de l'État, en la matière, est jugé insatisfaisant par nombre de professionnels et apporte son lot de gels de crédits.

L'application française de la réforme de Luxembourg et le refus de la régionalisation des aides Pac fragilise certaines productions bretonnes, peu ou pas soutenues. La mise en place des DPU (droits de paiement unique) pénalise les agricultures sous cahiers des charges spécifiques comme ceux des systèmes herbagers et des productions biologiques.

Depuis plusieurs mois, la filière laitière traverse une crise extrêmement grave, qui se traduit par nombre de restructurations, dépôts de bilan et mises en liquidation judiciaire.

Enfin, les conséquences de la grippe aviaire sont d'ores et déjà très importantes et ont des effets immédiats pour l'ensemble de cette filière par un effet de domino, ainsi que l'atteste dès à présent l'annonce par de nombreuses entreprises de mesures de chômage partiel et les difficultés de trésorerie des éleveurs.

Chaque mois depuis 1969

armor

présente et commente

LA VIE BRETONNE

B.P. 90206
22402 LAMBALLE CEDEX

C'est dans ce contexte troublé et préoccupant que le conseil régional travaille sur ses priorités dans le cadre de ses responsabilités et des contraintes de son budget.

Les réponses aux enjeux futurs sont d'une grande complexité et sont d'ordre collectif. Le changement ne peut se décider, il faut qu'il soit accepté. Le conseil régional élabore de nombreux contrats d'objectifs permettant de pérenniser des actions sur des orientations politiques.



D.R.

Odette Herviaux.

La priorité pour l'avenir agricole breton est de maintenir un nombre important d'installations en agriculture. En effet, la Bretagne reste encore une terre d'installations nombreuses et diverses. De nouvelles formes d'installation voient le jour et ont besoin d'être reconnues et mieux soutenues. En 2005, un groupe de travail a permis de faire un premier bilan. La Région, dès le budget 2006, a prévu des évolutions dans l'accompagnement des installations. L'objectif est de refondre la totalité du dispositif en 2007 pour justement mieux prendre en compte la multiplicité des projets d'installation.

De même, le soutien de la Région aux démarches de qualité a permis de fédérer les différents signes officiels sous signe de qualité au sein d'une même association régionale. Ainsi réunis, les différents acteurs peuvent échanger et valoriser la dimension régionale de nos produits. La Région soutient toutes les initiatives en cours visant à accroître nos productions sous le signe de qualité. À ce titre, les soutiens à la filière biologique ont été augmentés, aussi bien pour les structures que pour les producteurs. En 2005, la Région a participé aux financements des différentes certifications exigées par le cahier des charges de l'agriculture biologique. En 2006, le dispositif sera amélioré et amplifié, puisque le conseil régional souhaite utiliser toutes les possibilités de cofinancement pour aider les productions durement pénalisées par le mode de calcul des DPU, que ce soit les systèmes herbagers ou bien la filière biologique. Cette logique d'actions se fera en coordination avec une redéfinition de la politique régionale pour la reconquête de la qualité de l'eau.

La mise en place de la nouvelle politique territoriale de la Région pourra aussi participer à la diversification nécessaire de l'activité agricole. Penser l'agriculture comme une activité économique au sein des territoires, penser le développement de l'agriculture au travers des projets de pays. Au même titre que l'artisanat, le tourisme ou la culture, l'agriculture est un facteur de développement et d'animation locale. Certains pays ont inscrit l'agriculture dans les priorités et ont des projets d'actions. Le conseil régional soutiendra toutes ces initiatives qui peuvent permettre de penser autrement la production en agriculture, que ce soit pour les produits alimentaires au travers des circuits courts de commercialisation ou pour les produits non alimentaires par la fabrication d'huile végétale en vue d'une autonomie énergétique des exploitations.

Les effets de levier existent : c'est dans cette logique que la Région appuie les initiatives préservant les intérêts de l'agriculture bretonne et permettant d'être présent aux différents rendez-vous qu'impose le calendrier européen et que demandent les Bretonnes et les Bretons.

Odette Herviaux
vice-présidente du Conseil régional chargée de l'agriculture

Loi OGM
Le choix de l'alimentation en péril !

Avec plus de trois années de retard occasionnant deux condamnations par la Cour de justice des communautés européennes, la France procède enfin à la transposition de la directive 2001/18/CE relative à « la dissémination volontaire dans l'environnement des OGM » (organismes génétiquement modifiés).

L'esprit de la directive européenne – respecté notamment par les Parlements autrichien, allemand et italien – est de *maîtriser les dissémination :* ses annexes II et III sont très précises à cet égard. Or, le projet de loi du gouvernement français les méconnaît totalement, pour représenter un véritable *droit à disséminer* les OGM : la pollution transgénique est légalisée, il n'est pas prévu d'expertise scientifique indépendante et transparente pouvant seule permettre de poser des garde-fous, l'information du public n'est pas assurée – particulièrement par la reconnaissance du caractère confidentiel des études toxicologiques –, le principe pollueur-payeur n'est pas appliqué, car la responsabilité des détenteurs des brevets est totalement dégagée. Ce projet de loi ne mentionne pas une seule fois le principe de précaution, alors que les OGM sont des produits expérimentaux sujets à beaucoup d'incertitudes.

De plus, ce projet de loi – devant être débattu en mars, d'abord au Sénat, puis en mai à l'Assemblée nationale – est anticonstitutionnel, car incompatible avec le respect du droit à vivre dans un « environnement équilibré et respectueux de la santé » : droit désormais inscrit dans l'article premier de la charte constitutionnelle de l'environnement.

Les preuves abondent concernant les contaminations des cultures non OGM par des pollens transgéniques, *ce qui rend impossible une cohabitation des cultures préservant leur spécificité et, à terme, le choix de son alimentation.* On assiste à une véritable catastrophe écologique dans un pays comme l'Argentine qui s'est laissé convaincre de se livrer aux cultures intensives de soja transgénique obligeant à utiliser massivement l'herbicide total « Round up ». Les OGM ne sont pas davantage « respectueux de la santé », car ils aggravent la pollution par les pesticides et parce que les preuves de leur toxicité sur des animaux de laboratoire nourris avec des OGM se multiplient.



Photo *Le Peuple breton*.

Manifestation anti-OGM de février dernier à Saint-Brieuc.

Dans le même temps, l'État accorde à la société Cargill, installée dans le port de Brest, de doubler sa production d'aliments pour bétail (de 450 à 900 000 t) ; or, les 2/3 sont à base de soja majoritairement transgénique (de plus, cette autorisation avalise des pratiques illégales relevant du pénal, dénoncées par le Conseil d'hygiène départemental, pour avoir produit bien au-delà des autorisations). Le conseil régional s'est clairement prononcé pour « une Bretagne sans OGM des champs à l'assiette » et tente d'établir une filière d'importation de soja garanti sans OGM en provenance du Brésil : il ne peut – sans se décrédibiliser – rester muet devant ces agissements.

Il dépend de chacun – électeur, élu, média –, que le législateur reflète l'expression de la volonté générale et non celle d'intérêts industriels particuliers. Les eurobaromètres ont toujours montré une large majorité de l'opinion opposée aux OGM dans les assiettes ; il ne s'agit pas de céder au chantage économique, selon lequel on ne peut prendre de retard dans ce domaine : bien au contraire, il y a là une opportunité majeure à occuper une place dominante en offrant des produits alimentaires garantis non OGM qui répondent très majoritairement à la demande de la population, tant en France qu'en Europe et dans le monde – y compris aux USA – ; cette demande ne pouvant que se renforcer au fur et à mesure de la manifestation des risques des OGM.

Les parlementaires français doivent respecter les annexes II et III de la directive européenne ; appliquer les principes de responsabilité et pollueur-payeur aux détenteurs de brevets sur les OGM ; exiger des études transparentes portant sur la santé – avec contre-expertises indépendantes – avant toute autorisation de diffusion, elle-même soumise à une obligation d'assurance ; veiller à l'information du public dès la détection d'OGM dans un produit et lorsqu'un produit est issu d'un animal nourri avec des OGM (ce qui n'est pas le cas actuellement et n'est pas prévu dans la directive, encore moins dans le projet de loi !).

Bien au-delà des risques, *c'est le libre choix de son alimentation qui est en cause ainsi que l'intégrité de l'héritage à léguer aux générations futures.*

Lylian Le Goff

Une autre agriculture est possible

L'image de l'agriculture bretonne, c'est bien sûr au premier abord les filières porcine et avicole intensives. Mais en Bretagne une autre agriculture est possible. La preuve, c'est qu'elle existe déjà, contre vents productivistes et marées basses financières. Il y a en Bretagne environ 1 000 agriculteurs biologiques, dans des productions très diverses. Parmi les 25 000 éleveurs bovins, 2 000 travaillent avec la nature pour valoriser au mieux la prairie en se passant totalement de maïs et de soja importé. Il existe aussi de nombreux projets innovants d'accueil social à la ferme (enfants en difficulté, personnes handicapées ou âgées), d'élaboration de produits fermiers sains et savoureux, de vente directe qui recrée du lien entre producteur et consommateur. Alors qu'on entend partout que l'agriculture connaît une crise des vocations, beaucoup de jeunes veulent s'installer, mais en évitant les investissements démesurés. Ils savent qu'ils peuvent fonder dans l'agriculture un projet de vie, pas seulement économique.



www.broanare.com/-<http://www.broanare.com/

Produits de l'agricuture bio commercialisés par la coop Bro an Are.

Cette agriculture plurielle n'est pas reconnue en Bretagne à la mesure de ses avantages environnementaux, sociaux et économiques. Un exemple frappant : en 2002, un « plan d'action pour l'agriculture pérenne » avait recueilli un large accord. Il prévoyait le doublement du nombre d'agriculteurs biologiques. Quatre ans après, leur nombre a plutôt décliné. Le pourcentage des terres agricoles régionales en bio stagne en dessous des 2 %. Et la qualité de l'eau reste si dégradée en Bretagne que la France encourt une amende record de l'Union européenne.

On constate aujourd'hui que les menaces sur ces agricultures citoyennes s'accumulent :

- un projet européen de révision de la réglementation de l'agriculture biologique est en cours et obscurcit l'avenir de la bio ;
- la généralisation des OGM, contre l'avis des citoyens, est programmée par la loi sur la coexistence ;
- un texte législatif adopté le 27 février aboutit à priver les paysans du droit de réutiliser leurs semences fermières ;
- la réforme de la politique agricole commune, ou plutôt l'application qui a été choisie par le gouvernement français, pénalise les agriculteurs biologiques ou herbagers.

Des associations de développement agricole, rassemblées au sein du pôle INPACT- Bretagne, mènent de nombreux projets sur le terrain pour apporter des réponses à des questions clés.

Comment concilier agriculture et environnement ? Jusqu'à présent, les stations de traitement des effluents ont été privilégiées. Mais c'est le changement des pratiques agricoles, vers l'agriculture biologique et les systèmes herbagers, qui peut faire évoluer durablement la situation. Une proposition a été soumise au conseil régional pour que l'argent aujourd'hui consacré à dépolluer soit orienté vers la prévention des pollutions. Sa mise en œuvre serait un signal du changement annoncé par la nouvelle majorité lors de la campagne des dernières élections régionales.

Comment rapprocher l'agriculture des citoyens et des territoires ? De nombreux consommateurs cherchent une alimentation produite près de chez eux, par des agriculteurs qu'ils connaissent. Ceux-ci y trouvent une reconnaissance de leurs efforts, sans dépendre d'un système de subventions de plus en plus injuste. Mais ces démarches de circuits courts restent encore faiblement organisées en Bretagne, alors qu'elles se développent dans d'autres régions ou d'autres pays.

Comment anticiper la crise énergétique ? L'épuisement des ressources en énergie fossile est une certitude. L'agriculture peut être plus économe, mais aussi produire des matières énergétiques. Il est possible de construire localement des solutions plutôt que de se lancer dans un modèle industriel de biocarburants.

Comment favoriser l'installation en agriculture et l'emploi en milieu rural ? Des jeunes ou des personnes en reconversion souhaitent s'installer sur des projets innovants. Déjà la moitié des installations se fait hors des chemins balisés. Mais l'accès à la terre, au financement, au conseil reste plus difficile pour ces projets. Il est nécessaire d'imaginer de nouvelles formes d'accompagnement pour les nouveaux créateurs d'emploi.

Des collectivités font le constat que l'agriculture est désormais diverse, même en Bretagne. Elles ouvrent des pistes, pour favoriser l'approvisionnement de la restauration collective, pour soutenir l'installation et les circuits courts. Quel monde agricole connaîtrons-nous demain en Bretagne ? Un modèle unique, industriel, luttant par les prix sur les marchés internationaux, et délocalisable ? Une agriculture de terroir, productrice d'aliments et de services, attachée aux marchés locaux ? Un panachage des deux ? Les citoyens ont désormais leur mot à dire et il existe des agriculteurs prêts à les écouter.

Ivi ar C'houer

De l'intensif au bio : la voie étroite

« Passer en bio » quand on a, de père en fils, baigné dans l'agriculture intensive n'est pas si facile. C'est pourtant la décision qu'ont prise, à l'été 2001, Isabelle et Didier Kersulec à Tregourez (Finistère). Témoignage.

***Le Peuple breton* — On peut vous qualifier de « repentis » de l'agriculture traditionnelle, ou intensive. Comment prend-on un virage si radical ?**

Didier — J'aimais bien le métier – mes parents sont agriculteurs –, je me suis orienté tout naturellement vers les études agricoles. Je ne me posais pas de questions. Il faut dire que, quand j'étais à l'école, les « bio » étaient pris pour des marginaux, des farfelus… Nos profs ne nous parlaient jamais de bio, quand on y arrivait, dans le bouquin, on sautait le chapitre. Ça ne présentait aucun intérêt. Avec mon père, ça marchait, financièrement, ça roulait. Donc, à partir de ce moment-là, on ne se pose pas de question, on produit. Il y a eu les quotas laitiers en 83, ça a freiné un peu, mais j'ai repris la ferme. Je survole… En 91, on a fait un voyage dans le Jura avec mon fournisseur de minéraux et d'engrais – utilisables en bio – pour voir la filière du comté, une AOC avec un cahier des charges plutôt contraignant, une production à base d'herbe, une alimentation d'hiver à base de foin et non d'ensilage de maïs. Ça m'a mis la puce à l'oreille : ils s'en sortaient drôlement bien. Ici, on n'a pas d'AOC, alors la seule valorisation qu'il pouvait y avoir, c'était à travers la bio. Mais c'est la première crise de la vache folle qui m'a mis sur la pente. L'image des agriculteurs, déjà pas très bonne, en a pris un coup : de pollueurs on devenait empoisonneurs. Je ne me sentais pas très à l'aise. L'idée bio faisait son chemin. En plus, ceux qui avaient choisi cette filière ne souffraient pas trop de la crise. Quand les CTE[1] sont arrivés, on a décidé de profiter des aides et on s'est lancé. Sans les aides, je n'aurais pas pu acheter le sécheur de foin, nécessaire pour lui conserver ses qualités nutritives et on était tranquille. Là, on n'emploie plus du tout de pesticides, il faut biner plusieurs fois.

***Le PB* — Être en bio, est-ce que ça change le quotidien ?**

Isabelle — Ah oui ! ça donne beaucoup plus de travail, parce qu'on est davantage basé sur l'herbe et le foin. Donc de mai à septembre Didier est autour. Le foin, il faut passer plusieurs fois : barre de coupe, remuer régulièrement, « endainer », et ramasser le soir pour garder les qualités nutritives. Pendant que Didier est au champ, moi je suis toute seule autour des bêtes. Alors la vie de famille s'en ressent, forcément. Et le travail lui-même est plus mécanique, demande plus de temps. Avant, on traitait une fois



Photo Jean-Claude Le Gouaille.

Isabelle et Didier Kersulec au travail.

Didier — On est aussi beaucoup plus tributaire de la météo. La première année, j'ai fait un peu de maïs. Il a plu sans arrêter, j'étais obligé d'attendre que ça sèche, et pendant ce temps-là les mauvaises herbes poussaient. Ça me contrariait : avant, avec les produits, mon maïs était propre. Quand j'ai pu biner, la machine abîmait le maïs qui avait trop poussé. J'ai dû tout faire à la main ! J'ai eu un moment de découragement, j'ai failli arrêter.

***Le PB* — Et sur le plan financier ?**

Isabelle — On s'en sort plutôt mieux, surtout parce qu'on a moins de dépenses. Cette année, une bonne année, on gagne en gros chacun un Smic. Avant, c'était un Smic pour deux. Mais pour prendre une semaine de vacances, c'est toute une affaire !

***Le PB* — Quel bilan tirez-vous de vos cinq années en bio ?**

Didier — J'aurais du mal à revenir en arrière, à prendre mon pulvérisateur, à aller foutre des pesticides sur mes terres. En l'espace de quatre-cinq ans, j'ai appris beaucoup plus que ce que j'avais appris avant. J'ai appris à travailler avec ma terre, alors qu'avant, je la dopais. On ne maîtrise pas tout, mais c'est mieux. On a quand même l'impression de faire de la qualité, et plus proprement. Il y a une recherche de qualité organoleptique et gustative et ça, ça me plaît. Et les aides, demain, ça va être terminé. Il faudra pouvoir produire quelque chose qui corresponde aux attentes du consommateur et qu'il lui faudra payer son prix.

Isabelle — Pour arriver à rester « concurrentiel », on devra sans doute travailler encore plus. Ça creusera davantage l'écart déjà important avec les autres catégories socioprofessionnelles. On n'est pas arrivé aux 35 heures !

Didier — Mon principal regret, c'est que, surtout à cause des aides CTE dont n'ont pas bénéficié ceux qui étaient déjà en bio, un certain nombre de ceux-ci soient obligés d'arrêter. J'ai quand même deux grandes satisfactions : travailler la terre autrement et ne plus être considéré comme un empoisonneur. C'est d'ordre moral. Ce que je crains, et qui se profile à l'horizon, c'est un assouplissement de la réglementation européenne, avec des dérogations permettant, dans certains cas, de recourir aux pesticides. Les lobbies pétrochimiques ont bien fait leur travail. Là, j'ai peur que le consommateur soit complètement paumé. Par ailleurs, je pense que le corps enseignant est assez sensible à la qualité de l'environnement, à la bio, et qu'ils transmettent ces valeurs aux enfants qu'ils sont chargés d'éduquer. On étudie l'écologie en primaire. On peut espérer des générations plus exigeantes de ce point de vue.

Propos recueillis par
Jean-Claude Le Gouaille

1. *Contrat territorial d'exploitation, comportant un cahier des charges rigoureux du point de vue environnemental et des aides.*

La nouvelle PAC pénalise les agriculteurs les plus respectueux de l'environnement

La nouvelle politique agricole commune (Pac) se base sur trois grands principes : la baisse des prix institutionnels, le « découplage des aides » et leur « éco-conditionnalité ». Il s'agit là de mettre en œuvre les théories des économistes libéraux :

— ne pas soutenir les prix afin d'éviter les distorsions de marché et compenser plutôt les baisses de prix par des aides aux revenus ;

— ne pas lier les aides à la production, afin que les agriculteurs soient incités à choisir les productions les plus rentables ; c'est le découplage des aides ;

— le versement des aides est conditionné au respect de bonnes pratiques environnementales.

Le découplage et l'éco-conditionnalité des aides permettent ainsi de rendre acceptables les aides européennes aux yeux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ces idées ne sont pas très nouvelles ; elles ont d'ailleurs déjà été mises en œuvre aux États-Unis au début des années 90, avec des résultats très contestés !

L'Union européenne a donc engagé une réforme de la politique agricole commune libérale, dans la continuité des réformes précédentes, avec l'objectif de rendre l'agriculture européenne compétitive sur les marchés mondiaux, et dans l'optique d'une déréglementation croissante de l'agriculture.

Seul le marché devra à terme décider des fermes qui resteront sur le territoire : la durabilité de l'agriculture doit être assurée par le respect des « bonnes pratiques », qui sont bien loin des cahiers des charges exigeants auxquels se soumettent les agriculteurs bio et durables.

À partir de 2006, les aides Pac seront versées aux agriculteurs sur la base des aides qu'ils touchaient les années précédentes : la France a opté, pour baser les aides, sur la référence historique des fermes. Le règlement européen lui permettait pourtant de « régionaliser » les aides, c'est-à-dire de diviser l'ensemble des aides Pac d'une région par le nombre d'hectares cultivés : la gestion des aides aurait été simplifiée, et la répartition plus équitable, surtout si l'on avait ajouté au dispositif un plafonnement des aides par actif. La régionalisation permettait aussi de rebattre les cartes dans le système de soutien actuel qui réserve encore 70 % des aides à 30 % des agriculteurs !



D.R.

Les nouvelles aides favorisent l'élevage intensif...

Mais le gouvernement français a opté pour la rupture... dans la continuité. Les agriculteurs qui touchaient beaucoup de primes toucheront beaucoup de primes, ceux qui en avaient peu devront continuer... de faire avec.

Ainsi, plus un agriculteur est allé loin dans le système intensif, en privilégiant le maïs au lieu de l'herbe, et libérant ainsi des surfaces pour produire des céréales (primées) et pour engraisser des taurillons (primés), plus il s'est construit une cagnotte de primes confortable.



D.R.

... au détriment de l'élevage bio.

Ainsi la différence d'aides entre deux fermes laitières produisant la même quantité de lait, l'une avec un système intensif, l'autre avec un système herbager ou bio, s'élève en moyenne à 100 euro par hectare, soit 5 000 euro par an pour une ferme de 50 ha.

Certes les systèmes herbagers sont économiquement plus performants que les systèmes intensifs. Mais c'est parce qu'ils ont déjà réduit leurs charges : dans un contexte de baisse de prix du lait, il leur reste peu de marge de manœuvre pour résister...

Le sort réservé aux agriculteurs bio et herbagers est symptomatique du peu d'égard réservé aux agricultures de qualité. Pourtant, à force de taper sur les agriculteurs les plus en phase avec les demandes sociétales, le message que retient la profession agricole c'est que respecter l'environnement, ça ne paye pas !

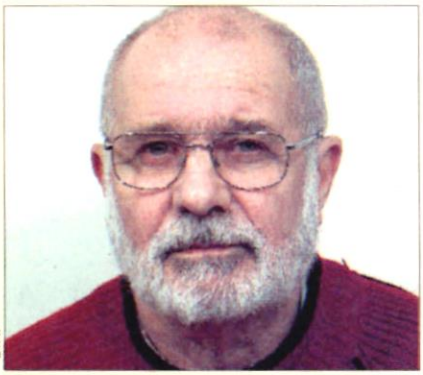
Enfin, la pérennité du système d'aides, et donc du revenu de la majorité des agriculteurs, dépend de la capacité du monde agricole à justifier auprès des citoyens le bien-fondé des aides agricoles. Comment, demain, justifier des aides qui se basent sur le principe du « plus j'étais pollueur, plus j'ai été récompensé » ? Comment, demain, justifier des aides qui ne s'appuient ni sur de la création d'emploi, ni sur l'aménagement du territoire ?

La nouvelle Pac continue à aider les agriculteurs les plus intensifs, et cette voie pourrait faire vaciller tout l'édifice des aides Pac. N'est-ce pas là finalement le résultat recherché : réduire l'agriculture à la production de biens marchands qui devront être les plus compétitifs possibles ? Cette voie n'est porteuse d'avenir ni pour l'agriculture européenne, ni pour l'agriculture bretonne.

Nathalie Gouérec,
(Cedapa*)

* Centre d'études pour un développement agricole plus autonome : cedapa@wanadoo.fr.

La France antisémite ?



D.R.

Georges Rivière

Y a-t-il en France un fort courant d'antisémitisme ? Oui, si l'on en croit les dirigeants israéliens qui, il y a peu, dénonçaient le climat antisémite qui régnerait dans l'Hexagone et recommandaient aux Français de confession israélite d'immigrer en Israël. Oui, clamaient les manifestants qui défilaient le 26 février à Paris, après le meurtre horrible d'Ilan Halimi.

Qu'il y ait en France une partie de la population viscéralement hostile aux Juifs n'est pas niable, mais rien ne permet de croire qu'il y ait là autre chose qu'un courant de pensée fort marginal. La meilleure preuve en est certainement le nombre de députés, ministres et anciens ministres qui sont d'origine juive et qui ont été élus dans des circonscriptions dont les compositions sociales étaient très diverses. Non seulement leur origine ne les a pas desservis, mais le plus souvent elle n'est pas connue des électeurs, et quand ils la connaissent, ceux-ci y sont indifférents. Le temps n'est plus où Blum, et même, plus près de nous, Mendès-France, étaient perçus comme des Juifs (et de gauche qui plus est !) et suscitaient de ce fait des réactions de rejet...

Bien que la communauté juive soit largement représentée dans le monde des médias et du spectacle, on n'entend pas de commentaires désobligeants sur la confession de tel ou tel artiste, de tel ou tel journaliste.

On peut envoyer à une entreprise un CV au nom d'Élie Cohen sans craindre qu'elle soit examinée avec un préjugé défavorable, ce qui n'est pas de cas d'un CV au nom de Mohammed El Maghribi... Aujourd'hui on peut être juif dans l'indifférence générale, comme d'autres sont protestants ou catholiques, et c'est incontestablement le signe de la marginalisation de l'antisémitisme.

C'est là le résultat d'une politique active : une législation très répressive a été mise en place, au risque de porter parfois atteinte à la liberté d'expression. Ainsi on peut se prévaloir de celle-ci en disant des Bretons que « les garçons sont aussi méchants que les filles sont sales », mais de telles affirmations seraient condamnées si on parlait des Juifs. Si l'on dit « avare comme un Écossais », il ne s'agit que d'un préjugé, voire d'une marque d'humour, mais si on dit « les Juifs sont riches », cela devient une affirmation raciste.

En faisant taire la propagande antisémite des groupes fascistes, cette législation a permis de marginaliser l'antisémitisme, et la plupart des observateurs estiment que celui qui était à l'état latent dans la population française il y a un siècle a été très fortement réduit. Mais selon certains, il aurait seulement changé de nature et il y aurait aujourd'hui un « antisémitisme des banlieues » (sous-entendu « musulmanes ») et même un « antisémitisme de gauche ».

La chose mérite d'être examinée. Les répercussions des conflits du Moyen-Orient et plus particulièrement de la situation en Palestine sont ici évidentes. Le soutien indéfectible de la grande majorité des dirigeants d'organisations juives françaises à la politique israélienne, jusque dans ses aspects les plus condamnables, ne peut que heurter nombre de militants de gauche et surtout la population musulmane qui est, en France, plus solidaire de ses lointains coreligionnaires que celle d'autres pays européens parce qu'elle est majoritairement arabophone. Cette position pro-israélienne inconditionnelle n'est certes pas celle de l'ensemble de la communauté, mais ses porte-parole ne sont pas assez contestés par les Juifs antisionistes.

S'il faut se féliciter des résultats de la législation mise en place par les gouvernements successifs, il ne faut pas en ignorer les effets néfastes. Sa réussite est due en grande partie à la protection particulière dont bénéficie aujourd'hui la communauté israélite, créant ainsi une « discrimination positive » qui ne peut qu'être mal ressentie par ceux (musulmans ou autres) qui se heurtent chaque jour au racisme ordinaire dans l'indifférence générale. Il faut convenir qu'aujourd'hui il n'y a pas de commune mesure entre un prétendu « antisémitisme français » et le climat général d'hostilité à l'égard de ces Français que l'on dit hypocritement « issus de l'immigration ». Qu'on le veuille ou non, les Juifs font figure de protégés du pouvoir...

Dans un tel contexte, le choix, très politique, des organisations juives de faire un amalgame entre ce qui relève de l'antisémitisme et ce qui relève de l'antisionisme et de la critique de l'oppression dont sont victimes les Palestiniens ne contribue pas à l'apaisement. Plus contestable encore est celui d'assimiler tout acte de violence à de l'antisémitisme dès lors que la victime est juive. Ne s'agirait-il pas ici de ressouder, autour de ses éléments les plus intégristes, une communauté dont le traditionnel esprit de solidarité tend à diminuer, parallèlement à la régression de l'antisémitisme ?

Après le meurtre d'Ilan Halimi, l'appel à la mobilisation contre l'antisémitisme était bien mal venu dans une affaire qui, si horrible qu'elle soit, apparaît avant tout comme une affaire de droit commun. On n'a guère parlé de l'existence, dans les cités, des bandes organisées (plus de vingt personnes dans le cas présent), dont les activités sont illicites et souvent criminelles. Les meneurs n'ont aucune peine à recruter (sans critère de race ou de religion) parmi des jeunes déracinés, sans repères ni moralité, mais aussi sans travail et sans avenir.

Les incendies de voitures de l'automne dernier étaient déjà un avertissement. L'affaire Halimi en est un autre et montre, s'il en était besoin, qu'il est urgent de traiter le problème de ces îlots de pauvreté, de chômage, de mal-être et, conséquence logique, de délinquance que sont les cités en marge des grandes agglomérations. Ce n'est certes pas en l'abordant sous l'angle de l'antisémitisme que l'on fera avancer les choses.

Extension du domaine du mépris

La crise est toujours là, plus vive à chaque année qui passe. Nul besoin d'être fin sociologue pour savoir que le mouvement anti-CPE n'est pas qu'une péripétie de fin de règne qu'il conviendrait de surmonter plus ou moins habilement en attendant le pouvoir nouveau qui demain rasera gratis. Non, ce qui se joue là nous vient de loin et – c'est à craindre – nous collera aux basques longtemps encore. Le moteur de ces éruptions sociales si contradictoirement commentées partout où l'on autorise la parole facile – à défaut de se donner le temps de l'analyse profonde – est le mépris. Le mépris s'emballe et voilà que l'on s'étonne qu'il provoque de nouvelles bouffées, en partie délirantes cette fois.

Comment pourrait-on comprendre, autrement qu'en invoquant le mépris patiemment accumulé, la réforme honnie de M. de Villepin ? Nous sommes forcément obligés de constater que le principe du CPE n'a pas été forgé dans n'importe quelle tête, ni dans n'importe quel contexte. Pour ce qui est de la tête, il s'agit de celle d'un homme dont la naissance, la vie et la carrière n'ont cessé de le tenir à bonne distance du peuple. Le mépris commence par l'ignorance entretenue du sort difficile de ceux au nom desquels l'homme public agit. Il faut, par exemple, une distance démesurée d'avec les jeunes légitimement inquiets pour leur avenir pour penser qu'ils vont accepter sans broncher l'instauration d'un contrat de travail contenant une période d'essai de deux longues années, au cours desquelles le licenciement sans motif aucun est chaque jour possible. Il faut, de surcroît, un mépris solidement enraciné pour s'entêter à ne pas reculer face à la détermination estudiantine, fortement soutenue par l'opinion publique. N'ayons pas peur des mots, surtout quand ils sont justes : nous avons affaire ici à une posture de classe, celle d'un bourgeois en surplomb de manants indociles et méprisables à ses yeux, celle du défenseur sans complexes des intérêts des possédants, à commencer par ceux des dignitaires du Medef.

Cependant, la morgue présente de M. de Villepin ne doit rien au hasard. Elle s'inscrit dans un contexte qui puise ses racines un quart de siècle derrière nous et qui tisse sa toile inlassablement depuis. Un contexte fait de renoncements, petits et grands, aux conséquences parfois imprévisibles mais toujours inéluctables. Combien de bombes à retardement a-t-on posé, au fil de ces décennies, en délaissant les cités gorgées de désespérance, en renonçant à construire les logements dont les populations les moins favorisées manquent cruellement, en ne donnant pas à l'école les moyens d'instruire vraiment les enfants des quartiers populaires, en niant l'humiliante discrimination à l'embauche. Et l'on voudrait que le mouvement anti-CPE ne soit en rien une prolongation des émeutes de l'automne ! Ce mouvement a mis aussi les jeunes des cités dans la rue. Eux aussi font des études en se demandant où elles les mènent. Eux aussi voudraient faire des études qui leur sont interdites. Ce seront eux les premiers candidats à ces contrats de travail de pacotille. Ce seront eux qui viendront grossir demain les flots de la précarité que va entraîner ce somptueux cadeau fait aux patrons. Non, il n'y a pas d'un côté le bon grain des vrais jeunes et d'un autre côté l'ivraie de la racaille. Cette vision binaire « sarkozienne » des cités en perdition démontre un autre abandon, celui qui consiste à travestir la société que l'on prétend gouverner.

Le champ du mépris est plus vaste encore. La tyrannie du capitalisme financier dévalue à grands pas le travail pour le plus grand bonheur de son héros, l'actionnaire gourmand. On a depuis longtemps cessé de comptabiliser les licenciements dits boursiers. Le salarié jetable n'est plus l'exception depuis belle lurette. M. de Villepin fait mieux : il invente le salarié virtuel. Le patron pourra recruter des jeunes en CPE sans craindre de devoir créer un comité d'entreprise ou de voir surgir une section syndicale, puisque les CPE ne seront pas pris en compte dans le fatidique seuil des cinquante.

Les jeunes l'ont bien compris et leurs banderoles nous le disent : « Le CPE, ce n'est pas mieux que rien, c'est pire que tout. »

Yann Fiévet

POBL VREIZH

RBI Radio an ti… Ya, met kuit a soubenn Sabatier, bemdez da greisteiz !

D'ar sadorn 25 a viz Meurzh, war-dro 2 e 30, eo ar barroù avel hag ar glav bras a oa mestr an dachenn, war blasenn « C'hoariva Kerne ». Daoust da-se, da 3 eur, eo ouzhpenn 250 a dud a oa en em vodet a-dal ti *Radio France Bleu Breizh Izel* a sko e dalbenn uhel war ar blasenn-se. Tud deuet da vanifestiñ da heul galv « Emglev Selaouerien Radio France Bleu Breizh Izel evit ma vefe skignet programmoù savet e Breizh ».

Goude prezegenn degemer entanet Naïg Gars e voe roet ton ar vanifestadeg gant Herve ar Gall, mouezh « Emglev Selaouerien FBBI », pa embannas sklaer er mikro : « Ne felle ket ken da selaouerien FBBI kaout ur radio a servij publik kreizennet ha dindan urzhioù Pariz e Kemper, hag e soñj dezhe eo d'ar c'huzul rannvro ha d'ar Vretoned d'ober war-dro ar radioioù hag an tele e Breizh. » Izili strolladoù an Emsav politikel ha sevenadurel o doa sinet ar galv da vanifestiñ a oa niverus er vanifestadeg. Dilennidi ar c'huzul rannvro, deuet da harpañ goulennoù ar selaouerien a oa ivez, e-mesk ar vanifesterien : Kristian Guyonvarc'h (UDB), eil prezidant ar c'huzul rannvro, Yann-Ber Thomin (PS), prezidant bodad Sevenadur, e karg eus ar yezhoù ; bez e oa ivez Mona Bras (UDB) ha Naïg Gars (UDB), kuzulierezed rannvro anezhe o div.

Lod eus implijidi FBBI oa e-mesk ar vanifesterien, padal eo gant Fanny Chauffin e voe lennet ur gemennadenn a-berzh holl sindikadoù FBBI. Implijidi ar radio n'int ket evit degemer e vefe adkreizennet ha divrezhoneget muioc'hmui FBBI. Hervezo zo bet kollet kalz selaouerien e-kerzh ar bloavezhioù diwezhañ (30 % hervez sontadennoù zo), efedoù politikerezh an aotroù Cavada eo. E-kreiz pep kreiz e vez skignet bruzunoù bruderezh parizian ; abadennoù diduamantoù ha kelachoù Pariz a vez stankoc'h stankañ war ar gwagennoù. Da belec'h an diaoul emañ aet spered RBI ar bloavezh 1982 ? a c'houlennont, er c'houlz-se e oa youl da sevel ur radio divyezhek da vat e Kemper, ar youl-se zo aet da get penn-da-benn.

E-kerzh e brezegenn, Patrick Malrieu, prezidant Kuzul sevenadurel Breizh, en deus lakaet war-wel an dislavar zo etre diskourioù diavaez ar Stad-C'hall a zifenn liested ar sevenadurioù hag ar yezhoù maez he harzhoù hag an doare e nac'h bezañs yezhoù ha sevenadurioù all, estreget ar galleg, war he ziriad.

Ar goulenn pennañ deuet war-wel, e-kerzh ar vanifestadeg, eo e vefe savet, war hir dermen, ur radio a servij publik, e brezhoneg hag e galleg, a skigno war pemp departamant Breizh. En tu all d'ar goulenn-se emañ heuget Yann se-



laouer FBBI gant ar soubenn dreñk a vez servijet dezhañ da verenn gant Patrick Sabatier. Bemdez, etre 12 e 30 ha 2 eur e ranker anduriñ randonerezh an animatour-se. Dav lâr', e Korsika, « Radio Frequenza Mora » n'eo ket bet rediet da skignañ an abadenn diduamantoù ha kelachoù Pariz-se. Ha ni Bretoned e rankomp gouzañviñ an dismagañs parizian-se. E Korsika c'hoazh e vez skignet betek 40 % eus o abadennoù pemdeziek e korseg ha ni e Breizh e rankomp ober gant 2 eurvezh abadenn ha 20 munutenn keleier e brezhoneg bemdez. Pelec'h emañ an ingalded etre ar sitoaiened er Stad a-wir eo sañset Bro-C'hall bezañ ?

E dibenn ar vanifestadeg oa bet degemeret pemp dileuriad a-berzh ar vanifesterien, e ti ar radio, gant an aotroù Alain Massiot, rener FBBI. Mil sinadur kentañ ar sinadeg hag ul lizher oa bet roet dezhañ da gas da Bariz, d'an aotroù Michel Meyer, rener meur France Bleu. Hor goulennoù pennañ oa embannet sklaer en testennoù-se : kaout ur radio a skigno war ar pemp departamant ha ma vo roet e sac'h, hepdale, d'an aotroù Patrick Sabatier ha ma c'hellfemp-ni kaout ar memes niver a eurvezhioù skignañ hag a vez e Korsika ha kement-se war Breizh a-bezh.

D'e glevet eo an aotroù Alain Massiot ar gwellañ rener zo bet a-viskoazh e FBBI. Difenner gredus ar brezhoneg eo, spered RBI gantañ… Met siwazh dezhañ n'eo ket mestr war an traoù. Komzoù flour ha toull zo bet e-leizh gantañ ha netra ken. Pa zo bet kaoz eus tuta kazetennerien brezhonegerien anezhe, da labourat e Kemper : ur fiñvadeg war Vro-C'hall a-bezh eo, en deus lavaret, diouzh kozhni an implijidi war ar vicher, diouzh o statud e vez dalc'het kont… Ar brezhoneg ne dalv ket ul louf ki da jediñ ar poentoù da gaout. Ar c'hreizennañ direizh ha diboell en e varr eo, zo bet eilgeriet dezhañ gant an dileuridi.

Anat da dud an dileuriadenn, n'eo nemet pa vo mestr ar c'huzul-rannvro hag ar Vretoned war ar skignañ hag ar sevel abadennoù er Vro, kement ha war an tuta implijidi ar radio e teuimp a-benn da zisammañ yev Pariz ha da derriñ an nask berr a laka ac'hanomp da beuriñ e parkeier Pariz. Labourioù emañ poent bras kregiñ gante ha prederiañ war an doare efedusañ d'o gas da benn. Herri Gourmelen zo bet fiziet ennañ gant ar c'huzul rannvro ober ur studiadenn ha kinnigoù da c'hellout skignañ abadennoù e brezhoneg war Breizh a-bezh. Gortoz a reomp gant mall disoc'hoù e labour a vo embannet dizale.

Ur CSA vo da sevel e Breizh ; bez a ranko bezañ dizalc'h da vat eus ar galloudoù politikel, pezh n'eo ket e Bro-C'hall pa vez anvet ec'h izili gant ar gouarnamant. Ur skouer a frankiz evit ar c'hleveled e teufe Breizh da vezañ ? Deomp-ni holl da begañ'barzh da gas an abretañ ar gwellañ an huñvreoù-se da wir.

H. ar G.

Québec Solidaire

Ur strollad politikel nevez e Kebeg evit an emveli

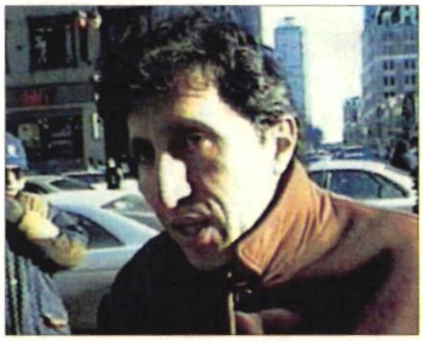
D'ar 4 a viz C'hwevrer e oa en em vodet mil a dud e skol-veur Montréal evit reiñ ur framm d'ur strollad politikel emvelielour eus an tu kleiz, ar Parti Québec Solidaire (PQS), anat ennañ ar stourm evit gwirioù ar maouezed, evit difenn an endro hag evit kinnig ur mod denelour da skoulmañ darempredoù ekonomikel etrebroadel. Lakaat an tu kleiz da zastum un nerzh efedus eo pal ar strollad-se.

Evit ar mare n'eus rener ebet e penn Québec Solidaire. Gortozet e vo efedoù al lusk degaset war an dachenn dre vodañ nerzhioù stourm an daou aozadur bet lakaet da gendeuziñ evit frammañ ar strollad politikel nevez : Union des forces progressistes (UFP) hag Option citoyenne (OC*). Dibabet ez eus bet daou ezel anezhañ koulskoude evit reiñ da c'houzout ar mennadoù difennet gantañ : Françoise David hag ar medisin Amir Khadir. Ur strollad bihan e chom Quebec solidaire. N'eus ennañ nemet 4 000 a izili endra ma 'z eus 140 000 a dud er Parti québecois (PQ).

Ne vo ket da c'hortoz pell evit muzuliañ pouez Québec Solidaire war an dachenn. Ur votadeg da erlec'hiañ a zo da vezañ aozet d'an 18 a viz ebrel e pastell-vro Sainte-Marie-Saint-Jacques. Lezet eo bet vak e miz Gwengolo gant ar c'hannad eus ar PQ André Boulerice a oa en he fenn abaoe 1989. Seul genteliusoc'h e vo an disoc'h ma oa chomet berr Gaétan Breton, an danvez kannad kinniget gant an UFP, da zastum kalz mouezhioù er bastell-vro-se da geñver votadegoù 2003.

Un disparti noazus eus ar mouezhioù

Displijet e vez kalz dizalc'herien gant savidigezh Québec Solidaire. Berzh ar strollad nevez a c'hellfe lakaat enebourien an emveli da drec'hiñ ar PQ adarre da geñver ar votadegoù hollek da zont abalamour d'ar mod ma vez dilennet ar gannaded. Evel e Breizh-Veur n'eus nemet un dro evit dibab ar c'hannad. Mont a ra ar garg gant an hini a zastum ar muiañ a vouezhioù. Lusk ar PQS a c'hellfe bezañ gounezet diwar goust ar PQ. Endra ma chomfe kreñv pouez an emveliourien war an dachenn e c'hellfe bezañ noazus evito an disparti etre o mouezhioù. Darvoudoù 'zo a c'hell lakaat d'en em soñjal war ar strategiezh da zibab, evel ar votadeg da erlec'hiañ aozet d'ar 5 a viz 2005. Dastumet e oa bet d'he c'heñver tost da 8 % eus ar mouezhioù gant danvez kannad an UFP, Omar Aktouf. Ne vefe ket bet a-walc'h bodañ ar mouezhioù-se gant ar re dastumet gant danvez kannad ar PQ, Farouk Karim, evit lakaat hemañ diwezhañ da drec'hiñ, met dre ouzhpennañ ar mouezhioù dastumet gant danvez kannad an ekologourien (4,48 %) ne vefe ket aet ar garg gant ar frankizour Raymond Bachand. Roet en deus Jacques Parizeau, unan eus pennoù ar PQ, da gompren e c'hell Françoise David dont da vezañ ur seurt « Ralph Nader evit Kebeg »**.



D.R.

Amir Khadir

Ur c'hwitadenn evit tu kleiz ar Parti québecois

Bras eo an dipit gant tud an tu kleiz er PQ hag a zo bet savet ganto ul leurenn bolitikel graet anezhi « Syndicalistes et progressistes pour un Québec libre » (SPQ Libre). Goulennet en doa penn al leurenn-se, Pierre Dubuc, digant stourmerien an OC hag an UFP dont er PQ evit kreñvaat an tuad-se ennañ. Ur c'hwitadenn eo evit hemañ savidigezh ar PQS.

Hervez Jacques Rouillard, istorour al luskad sindikadel e skol-veur Montréal, n'eus ket er strollad nevez nerzhioù a-walc'h evit dastum ul levezon bolitikel efedus. Evit tizhout un hevelep pal e rank strolladoù an tu kleiz e kevredigezhioù ar C'hornôg en em glevout gant ar sindikadoù a vod kalz labourerien hag e Kebeg e chom ar sindikadoù bras tost d'ar PQ.

Un hent dall hep an emveli

Ur stourmerez marksour leninour e oa bet Françoise David pa oa yaouankoc'h. Roet he doa da c'houzout ne glaske ket sevel ur strollad politikel eus an tu kleiz pellañ. Graet eo bet he menoz pa soñje dezhi e chome re glouar ar PQ war meur a dachenn. Ne vo ket anv gant Québec Solidaire eus diktatouriezh ar proletaerat, eus ar stourm feuls a-enep ar vourc'hizelezh, eus brezel ar renkadoù sokial. Dibabet ez eus bet implij hentennoù demokratel hepken. Ne guzh ket lod izili eus ar strollad nevez koulskoude e talc'hont d'o menozioù dispac'her, evel Antonio Artuso, ur jubennour a orin brazilian, bet e skourr Kebeg Strollad Komunour Kanada, un aozadur bet lakaet da gendeuziñ gant daou strollad all evit frammañ an UFP e 2002.

Asantet en deus prezidant Kuzul an Emveli, Gerald Larose, da grouidigezh Quebec solidaire. Reiñ a ra da c'houzout koulskoude ne c'hello ket ar strollad-se tizhout e balioù keit ha ma chomo an endro politikel evel m'emañ hiziv an deiz e Kebeg. Hep an emveli ne vo ket evit mont pell gant an hent dibabet gantañ.

Roet ez eus bet da c'houzout er PQ e vefe fur en em glevout gant ar strollad nevez pa vo da brientiñ ar votadegoù da zont. Un nebeud pastelloù-bro a c'hellfe bezañ kinniget dezhañ.

*Goulennet e oa bet digant an ekologourien kemerout perzh enni ivez, met nac'het o deus d'ar c'hinnig.

**P'en doa klasket dastum mouezhioù eus an tu kleiz da geñver dilennadegoù ar prezidant er Stadoù-Unanet e 2000, en doa noazet Ralph Nader ouzh danvez prezidant ar Strollad demokrat, Al Gore, hag aet e oa an trec'h gant George W. Bush abalamour da-se.

Paol ar Meur

Un parti indépendantiste québécois de gauche vient d'être créé : le Parti Québec Solidaire.

Piv hor breudeur ?

Fañch Elies-Abeozen ha brezel Bro-Spagn

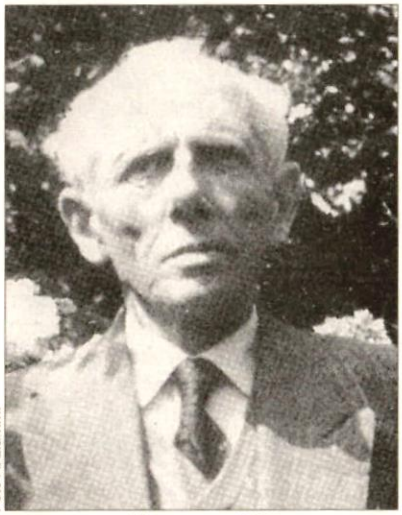


Foto Al Liamm.

Abeozen e 1955.

Fañch Eliès, ganet Jean-François-Marie Eliès (An Dre Nevez 1896-1963 Ar Baol) anavezetoc'h dre e anvpluenn Abeozen, ez eus bet anezhañ unan eus kentañ skrivagnerien Gwalarn. *Met skrivet 'neus ivez e-barzh* Breiz Atao, *e brezhoneg hag e galleg, etre 1923 ha 1930, en amzer ar SEV, ar Strollad emrenerien Vreiz (PAB e galleg) ha dreist-holl e-barzh* War Sao, *kelaouenn ar Vretoned « dieub » (e galleg « les Bretons émancipés de la région parisienne »), savet er bloaz 1937 ha pennrenet gant ar c'homunist Marcel Cachin, ganet e Pempoull. Skrivet 'neus Abeozen kalz traoù a-du gant ar Republik e Bro-Spagn e-pad ar brezel 1936-1939. Goude, er bloaz 1940, Abeozen 'neus cheñchet tu, deu't eo speaker war Radio Roazhon gant Roparz Hemon. Skrivet 'neus, evit displegañ an dra-se,* Dirak an Dismantrou *: « Gwell eo ganin starda dourn nerzus ar re a dremen en ur gana kan o zrec'h ha sellout eeun en o daoulagad hep an distera kasoni. Rak abegou start am eus da gredi ne viro trec'hourien ar C'hornog tam ebet ouzomp da gas da benn hol labour : sevel Breiz Nevez war dismantrou ar Bed Koz. »*

Met a-raok e oa bet Abeozen a-du gant ar gomunisted, ru tan, a-du gant « holl stourmerien Bro-Spagn savet a-enep Franco hag e vevelien a bep liou ». Goude ar brezel 'neus lakaet Abeozen Mabinogion *eus ar c'hembraeg-krenn e brezhoneg. Skrivet 'neus ivez* Dremm an Ankou, Hervelina Geraouell, Argantael *hag un* Istor lennegezh vrezhonek an amzer-vremañ.

Jorj Cadiou

Abaoe naouspet bloaz em eus mez evel den, pa sonjan en dud n'o deus, er vro-man hag er broiou all, nemet doujans ha karantez evit gwaskerien tud ha sunerien gwad, evel Benito eus Roma hag Adolf eus Berlin. Bloaz'zo avat ma'm eus mez, gwasoc'h c'hoaz marteze, evel republikan pa welan eur gouarnamant, evel an hini a zo bet votet ganeomp e 1936 stlejet, dre heg moarvat, da heul politikerez digar ha dall bankerien London ha lec'hall. C'houero eo sonjal e rank gouarnamant ar bobl ober diouz bolontez perc'henned arc'hant, boas da garga o yalc'h koulz diwar goust gwad ar beorien hag ar gwiniz, ar glaou, an houarn gounezet ganto. Mez em eus bet ivez ouspenn, ha meur a wech, evel Breton, pa glevan tud va bro o rambreal diwar-benn pez a dremen e Bro Spagn.

Setu eur vro tost d'eomp. Ne deo ket ken pell ha Bro-Sina na zoken Abisinia. Gwasket eo, gwasoc'h n'heller ket beza, abaoe meur a gantved, dindan galloud pounner ar perc'henned douar hag arc'hant, kapitalisted anezo ha nann Spagnoled, zoken p'int ganet er vro. Pobl Bro-Spagn, an darn vrasa anezi, he doa votet eur gouarnamant republikan gwirion, e miz c'houevreur warlene. Bolontez anat an darn vuia eus tud ar vro oa kaout, da neubeuta, eur republik onest, he dever klask aoza eur vuhez aesoc'h da c'hounideien an uzinou hag an douar, aet skuiz pell zo o chaokat paourentez. Ne deo ket padet pell an ahadenn. Al leue aour ne vank ket d'ezan difennerien. An arme, niverus-tre he ofiserien, ar polis, brein he c'halon a-hed eur wech, an eskibien, holl koulz laret, pinvidien araok beza kristenien, an urziou relijiel, bras an arc'hant lakaet ganto war ar c'henwerz hag an ijinerez, a zo savet a-eneb bolontez ar bobl. Ha setu taol miz Gouere 1936. Petra a gav d'eoc'h, Breiziz dieubet, o deus komprenet tud ar vro en taol-se? Netra. Lenn a reont kelaouennou o bro. Gouzout a rit petra dalvezont. Klevet o deus, kentoc'h kant gwech eget unan, o deus « marksisted » Bro Spagn, evel ma leveront, merzeriet ha lazet naouspet... lakaomp dousen a veleien, a leanezed hag a gristenien vat. N'o deus ket alies klevet komz eus daouzek kant den Badajoz, lazet goude an emgann betek en ilizveur ha dirak an aotervras, en enor endeeun da ltron Varia Hanter Eost, mamm Salver ar Bed. Morse n'eus bet rannet grik d'ezo diwar-benn miliadou micherourien ha kouerien lazadeget er-maez eus an emgannou, e Sevilla, Granada, Cordoba hag e meur a lec'h all. Keit ha m'o doa brud ar re lazet da veza « ruz » n'o deus ket graet van. Ret eo diouenna ar razed neketa, Jan!

Eun tamm kemm a zo savet p'eo kroget an drailh e bro Euskadi. Eun nebeut miziou araok, pa dostae soudarded Franco ha Mola eus kêrbenn Bro Spagn, e lennen, en eur gelaouenn sizuniek, n'eus nemeti a veza e brezoneg penn da benn, eun dra bennak evelhen : « Ret eo esperout e teuio soudarded an urz vat a-benn eus Madrid komunist, hep sikour ar Vasked ». Poan galon a doa ar gristenien vat se o sonjal e chome katoliked Euskadi feal d'ar gouarnamant dilennet ganto. Ne deo ket deut soudarded an urz-vat a-benn eus Madrid. Staget o deus avat gristenien vat, Franco ha Mola — heman zo aet n'eus ket pell gant an diaoul — da ober reuz war dro Bilbao gant sikour kristenien vat Hitler ha Mussolini. Goude dismantr Durango ha Guernika eo deut ar Vretoned da welout e vez drailhet, e Bro-Spagn, koulz an dibunerien chapeledou ha kanerien an « Internationale », pa ne blegont ket d'ar fachisted. Daoust ha dont a raint da welout sklaer? N'ouzoun dare. Sonj am eus eo n'eus ket pell e skrive eur maer, kristen mat-Dreist, war a leverer, eus Kerne, d'ar prefed, ne felle ket d'ezan degemer bugale, savetaet eus bro Euskadi, en e barrez, dre ma ra diouer an dour er vro epad an hanv. Eun digarez kristen, neketa?

Na pet respont kriz all a c'hellfer dastum. Peadra da gaout rann galon epad pell amzer. Anzav a rankan ne lennan ket alies ken kelaouennou va bro. Mez em eus 'Em hunvreou e c'harm, abaoe miziou, galvadennou an dud lazet en abeg ma felle d'ezo eun tamm justis war an douar hep gortoz ar baradoz, a zo lod Franco, Hitler ha Mussolini, an holl her goar. ha lod kement hini a zo evelto evit an urz-vat. Al lod se ne deo ket va hini. Dilennet em eus pelloc'h va breudeur.

Va breudeur a zo holl stourmerien Bro-Spagn, savet a enep Franco hag e vevelien a bep liou, a bep yez hag a-bep kredenn. Va breudeur int daoust d'an taoliou fall a c'hellont beza graet. Lakaomp e vefen bet gwasket evelto, piou oar ha n'em bije ket graet ken gwaz all.

Va breudeur a zo ar re, dre ar bed a-bez, a zo deut gant o nerz pe gant o gwenneien, pa n'hellent ket ober ouspenn, war sikour stourmerien Bro-Spagn. Ar re a ra o gwella evit mirout ar gloazidi da vervel dre ziouer louzou, ar merc'hed, ar vugale hag ar wazed da zua gant an naon e Bilbao koulz hag et Madrid.

Va breudeura zo an Alamaned a zo aet a-hont gant Beimler, Regler, Ludwig Renn ha naouspet all, forbannet holl, yuzevien pe get, gant mistri kriz ha dall o bro. Va breudeur int pa ganont, en o yez, dirak micherourien Kastilla hag Andalousia, fromet doun, hep kompren ar geriou :

« N'hon eus ket mui kollet hor bro Eman breman war harzou Madrid. »

Va breudeur a zo an holl re all a zo deredet eus pep bro gwasket pe zieub : Italianed bataillon Garibaldi, Gallaoued, Beljed, Bretoned, Saozon, Imerikaned Serbed hag all. Nag eus o yez, nag eus o guad nag eus o c'hredenn ne ran forz. D'an hevelep pal e skoomp.

Va breudeur avat ne deo ket fachisted va bro, pe kristen pe digristen e vefent, ha pa gomzfent, zoken sul ha pemdez, ar brezoneg.

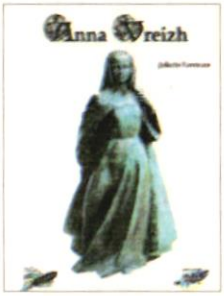
ABEOZEN.

(War Sao niv. 2 Even-Gouhere 1937).

Du ha gwenn ha plas da lenn…











Lavar din, mamm-gozh gant Naig Rozmor embannet gant Dastum Bro Leon, Ti ar Vro Bro-Leon, Embannadurioù Cloître ha Produit en Bretagne (!). 63 pajenn, 18 € an tamm.

Brudet eo Naig Rozmor evel skrivagnerez ha barzhez. C'hoariet he deus ivez e meur a bezh-c'hoari. Mont a ra da gomz gant bugale ar skolioù divyezhek pe skolioù Diwan diwar-benn an amzer dremenet. Kalz goulennoù a ra ar vugale, respont a ra Naig Rozmor, evel ma vefe o mamm-gozh. Kavet he deus Maryvonne Berthou e vefe mat lakaat danvez an eskemmoù-se dre skrid hag embann ganto ur bladennig arc'hant evit reiñ ouzhpenn plijadur d'ar skouarn. Ur mennozh matkaer eo bet. Ur skeudenn eeun ha plijus eus buhez kouerien Bro-Leon a-raok kemmoù bras ar bloavezhioù 1950. Un toullad pennadoù berr a-zivout ar vuhez pemdeziek : *ar skol, an dilhad, diwall ar saout, an daol, goude koan, ar boued, an ti*… Met ivez darvoudoù a-bouez : *Nedeleg, genel, mervel*… Eeun ha plijus eo ar pennadoù, yac'h ar brezhoneg. Roet e vez skeudenn ur gevredigezh start awalc'h (ret e oa labourat, ne oa ket druz an traoù…) met kempouez en ur stumm (traoù 'zo a veze graet, traoù all ne vezent ket) gant karantez etre an dud. Plijet on bet dreist-holl gant ar pennadoù (6) diwar-benn Nedeleg, Buhez ar Sent keñveriet gant Harry Potter, ar pennadoù a-zivout ar skol. Ur benveg a-zoare evit kinnig an amzer dremenet d'ar vugale ha… d'ar re vras. Ur gentel vrezhoneg war ar marc'had.

Menegomp tresadennoù Malo ar Menn : leun a deneridigezh hag a vousfent int, klotañ a reont dreist gant an testennoù.

***

N'eo ket kozh an ti embann Delioù (Park ijinañ Meskoad 29800 Landerne). Embann a ra levrioù brezhonek, reoù c'hallek ha reoù divyezhek… Setu peder eus an oberennoù bet embannet ganto.

Gwerzenn ar Vezhinerien, pezh-c'hoari bet savet gant Goulc'han Kervella diwar romant Yvonne Pagniez *Pêcheur de goémon*, 158 pajenn, 12 € an tamm.

Lod eus hol lennerien o deus gwelet c'hoari ar pezh, sur. Istor Jaïg, ur bezhiner yaouank, a ro tro da livañ buhez start ar vezhinerien e dibenn ar bloavezhioù 30. Un digarez ivez da gomz eus c'hoant ar merc'hed da gaout ur vuhez aesoc'h eget hini gwreg ur bezhiner. Ar re o deus bet plijadur o welet ar pezh a vo plijet o kavout an destenn anezhi, kinniget brav gant kalzik skeudennoù a-zivout ar bezhina.

Anna Vreizh gant Jaketa Favreau, 136 pajenn, 20 €. Skrivet eo bet al levr-mañ e galleg ha lakaet e brezhoneg gant Mich Beyer.

Ensellerez-departamant eo bet Jaketa Favreau, echuet ganti hec'h hentad micherel en IUFM Kemper evel ensellerez-kelennerez. Santet e vez el levr-mañ levezon ar c'hoant kelenn. Ul levr istor kinniget evel ur romant eo. Simpl gant kalzik a skeudennoù hag un toullad diellouù. Un nor ouzhpenn evit dizoleiñ personelezh kreñv ha hoalus an Dugez ha krizder he zonkad ken liammet eus hini he Bro…

Diwall Chantal gant bugale skol Diwan Landerne, 15 pajenn, priz ebet merket.

Berr eo al levrig-mañ. Skrivet ha skeudennet eo bet gant bugale CE1-CE2-CM1 skol Diwan Landerne. Savet gant bugale evit bugale. Un istor eeun gant un dro strobinell hag ur gentel simpl a-zivout ar vignoniezh hag ar c'henskoazell etre an dud.

Un droiad spasio-amzerel gant bugale ti yaouankiz ha sevenadur Tregon, 33 pajenn, 9,90 € an tamm.

Divyezhek eo al levrig-mañ. Savet e galleg gant bugale kreizenn dudi Les Petits Malins e Tregon. Troet eo bet an destenn e brezhoneg gant Loeiza Beauvir. An tresadennoù zo bet graet gant ar vugale. An droiad spasio-amzerel-se zo un digarez evit ober un dro e istor parrez Tregon ha dreist-holl istor un ti war he zachenn. Plijus eo da lenn. Bez e c'hall bezañ ivez ur skouer evit strolladoù bugale all e Breizh pe e lec'h all evit deskiñ sevel un istor hag ober anaoudegezh gant o c'humun war un dro.

Herve Lannuzel

Na lazhit ket al loened gouez !

Na droc'hit ket ar c'hoadoù,
Tud bouzar ouzh ar sonerezh,
Rak ar c'hougoug ha turzunell
A glask ur skourr evit o neizh!

Na lousit ket dour an eienn,
Tud vezv-dall ha disec'hed,
Rak an eog ha dluzenn bliv
En em angell er stêrioù glan!

Na loskit ket ar bodoù spern,
Pennoù disoñj d'an amprevan,
Rak ar sardon ha balafenn
O deus ezhomm da vleuniaoua!

Na leuniit ket toull ar gwernioù
Traktorioù kreñv oc'h aloubiñ,
Rak ar vuenn zour, ran ha touseg
A c'haloup hag a gan en noz!

Na lazhit ket al loened gouez,
Tud re varlonk ha re verrwel,
Rak er bed-mañ ez eus kalz traoù
Mat da netra, met talvoudus…

N'abattez pas le tronc des arbres,
Pauvres gens sourds au gazouillis,
Car le coucou, la tourterelle
Cherchent une branche pour faire leur nid !

Ne souillez pas l'eau des fontaines,
Gens ivres morts sans avoir soif,
Car le saumon, la truite vive
Vont frétiller dans l'eau limpide !

N'incendiez pas les épineux,
Gens oublieux de nos insectes,
Car le bourdon, le papillon
Ont grand besoin de butiner !

Ne comblez pas les marécages,
Tracteurs puissants et conquérants,
Car le mulot, le batracien
Trottinent et chantent dans la nuit !

Ne tuez pas les bêtes sauvages,
Gens trop goulus à courte vue,
Car bien des choses sur cette terre,
Bien qu'inutiles, sont des trésors…

Patrick Arduen


TU M'AS D'ABORD FAIT DISSOUDRE L'ASSEMBLÉE, ET MAINTENANT, TU ME FAIS DISSOUDRE LA FRANCE!!
JE SAIS PAS OÙ ON VA, MAIS ON Y VA!
NON
CPE
NON
NON
CPE
NONO

CORSE — Yvan Colonna aura-t-il

Soutenir Yvan Colonna ? La démarche paraît au premier abord incongrue, voire choquante.

Cet homme a en effet été présenté de façon péremptoire comme l'assassin du préfet Érignac, abattu à Ajaccio le 6 février 1998. Les déclarations publiques de culpabilité dont il a fait l'objet, avant même tout procès, ont largement enraciné dans l'opinion publique la conviction de sa culpabilité, pour un crime parmi les plus graves.

Et l'affirmation constante par Colonna de son innocence n'a pas reçu l'écho sans précédent donné pendant des années à la thèse de sa culpabilité, alors même que celle-ci apparaissait dès le premier jour, eu égard à d'autres éléments du dossier, ceux-là passés totalement sous silence, comme fortement douteuse. Il a été l'homme le plus recherché de France durant près de quatre ans. Interpellé… quelques jours avant le référendum de juillet 2003 en Corse, condamné avant d'être jugé, placé durant un an en isolement, il a subi un traitement « spécial ». Aura-t-il un procès équitable ? Les méthodes de l'instruction laissent craindre le contraire.

Coupable avant d'être jugé

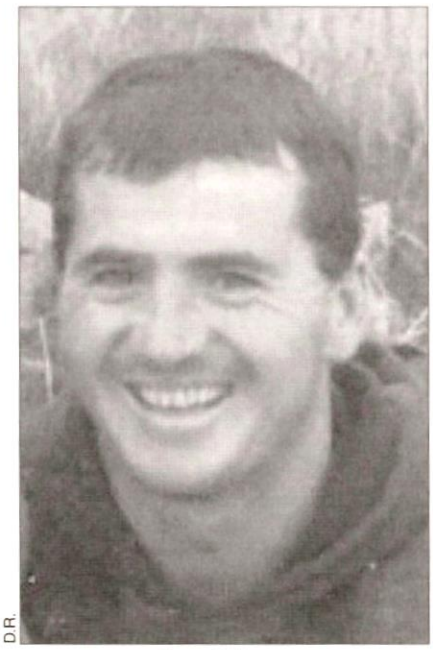
Le 17 mars dernier à Paris, la Ligue des droits de l'homme a donné une conférence de presse* en présence des avocats d'Yvan Colonna. L'implication de la Ligue des droits de l'homme est très importante, car elle témoigne de la violation de ces droits dans la mise en accusation de Colonna et le déroulement de l'instruction. Dans une société où domine la « raison d'État » et où pèse la *nomenclatura* jacobine, Yvan Colonna a été jugé bien avant son procès. Avant même son interpellation, il était condamné à perpétuité. Et nul ne pouvait douter en France de sa culpabilité, les médias s'en portaient garants !

Pourtant, devant le dossier, on ne peut que ressentir un profond malaise. Yvan Colonna a toujours clamé son innocence, dans l'affaire de la gendarmerie de Petrusella où l'arme du crime a été dérobée – « dossier totalement inconsistant », dit l'un de ses avocats –, comme dans celle de l'assassinat du préfet. Et, pour qui l'examine objectivement, le dossier d'instruction établit son innocence. Un de ses avocats, Me Gilles Simeoni, déclare : « Nous demandons seulement que l'on en vienne à la normalité judiciaire dans cette affaire. Si c'est le cas, nous ne craignons rien, car la vérité éclatera au grand jour, et la vérité, c'est qu'Yvan Colonna est innocent des faits qui lui sont reprochés. »

« Nous sommes aussi dans un contexte totalement nouveau », a-t-il ajouté, « au plan général avec les erreurs judiciaires de l'affaire d'Outreau qui ont ému la France entière, et, au plan de l'antiterrorisme, avec la mise en lumière des errements et des pratiques de la DNAT** et des magistrats antiterroristes. Dans ce contexte, notre discours devient enfin plus audible. »

Les grandes lignes du scandale judiciaire

La thèse de la culpabilité de Colonna a été érigée en vérité d'État dès le premier jour. Dès lors, on a laissé de côté ou carrément fait disparaître les éléments contredisant ce postulat. On a affaire à toutes les dérives et à tous les abus d'un système antidémocratique : violation de la présomption d'innocence, pressions durant les gardes à vue, instruction uniquement à charge, pressions sur les témoins à décharge pour obtenir une minoration ou une rétractation de leur déposition… Dès le début de l'affaire, il existait d'énormes contradictions dans les mises en cause dont fait l'objet Yvan Colonna. Elles ne furent jamais relevées, ni durant l'enquête, ni durant l'instruction. Les éléments matériels à décharge ne furent pas retenus non plus par la police. Cette attitude dure depuis l'arrestation d'Yvan Colonna en juillet 2003. À titre d'exemple, le juge d'instruction a refusé un transport sur les lieux qui aurait démontré que la thèse impliquant Colonna ne tient pas. De même, il a refusé durant près de deux ans une confrontation avec le principal témoin oculaire, qui avait pourtant dressé un portrait robot de l'agresseur du préfet à la police dès le lendemain de l'assassinat ; portrait robot qui ne correspond pas à Yvan Colonna, ce que le témoin a confirmé lorsque la confrontation a été enfin accordée. Il a fallu encore attendre 18 mois pour obtenir une confrontation avec les membres du commando qui affirment pourtant, dès 2000, que Colonna est innocent. Lors des confrontations enfin accordées, ils confirmèrent cette innocence et donnèrent des éléments précis et vérifiables démontrant la fausseté des accusations initiales.



D.R.

Yvan Colonna.

Disparition d'éléments d'enquête favorables à Colonna

De quoi s'agit-il ? Le commissaire Marion a confirmé devant la commission d'enquête parlementaire que, pendant plusieurs mois avant les interpellations de mai 1999, Yvan Colonna avait fait l'objet de filatures et d'écoutes téléphoniques. Ces investigations n'avaient permis de recueillir aucun élément suspect à son encontre. Étrangement, ces pièces ne figurent pas au dossier. La défense s'en est plainte auprès du juge d'instruction comme du président de la chambre

droit à un procès équitable ?

d'accusation. Leur réponse a été que ces documents n'étaient pas utiles à la manifestation de la vérité ! Rien n'est donc tenté pour retrouver des éléments à décharge…

Leboss, Thiel et Dintilhac

Le nom du commissaire Leboss, mis en cause durant le procès de Castela et Andriuzzi, qui ont été acquittés en appel, revient également dans le dossier… C'est lui qui présidait aux principales gardes à vue impliquant Yvan Colonna et qui a eu la haute main sur toute l'enquête. Son nom est là à chaque fois qu'un acte suspect ou critiquable apparaît dans l'instruction. Or, c'est ce même fonctionnaire, dont on a appris, lors du procès en appel de Castela et Andriuzzi, qu'il aurait, en 2003, détourné à des fins personnelles une commission rogatoire délivrée par les juges dans le cadre de l'affaire Colonna ! Ces faits ont été à l'époque dénoncés par un policier à sa hiérarchie. Pourtant, il n'y a eu, semble-t-il, aucune sanction ; mieux encore, le commissaire Leboss a gardé la haute main sur l'enquête jusqu'en 2006.

Cet épisode est aussi un aspect révélateur de la manière dont l'instruction a été menée. Par ailleurs, il faut savoir aussi que le juge Thiel, chargé de l'affaire, était, d'après les déclarations d'un autre magistrat, un ami personnel du préfet Érignac et qu'il s'est rendu à Ajaccio dans les heures qui ont suivi l'assassinat, alors qu'il n'était pas encore saisi du dossier. De même, le procureur de la République de Paris Jean-Pierre Dintilhac, représentant l'accusation, a revendiqué son amitié avec le préfet Érignac. Il est d'ailleurs membre fondateur de l'association créée en mémoire du préfet, mais également ancien directeur de la Gendarmerie. Une Gendarmerie qui est à la fois plaignante et service enquêteur dans l'affaire de Petrusella…

Qu'est-ce qui a fait d'Yvan Colonna un coupable désigné ?

Un enchaînement de circonstances, au premier rang desquelles le contexte de « cause sacrée » de l'élucidation de l'assassinat du préfet Érignac : il fallait vite boucler l'affaire au plan policier et détourner l'attention de l'opinion publique du scandale du préfet Bonnet et de ses dérives barbouzardes. D'où un déchaînement politique et médiatique sans précédent, où, dès 1999, Yvan Colonna fut désigné comme coupable à la famille de la victime, à la presse, à l'ensemble de l'opinion publique. De hauts représentants des trois pouvoirs (législatif, exécutif, judiciaire) ont officiellement violé la présomption d'innocence. Du ministre de l'Intérieur Chevènement au procureur Dintilhac, en passant par la commission d'enquête sénatoriale, tous affirment sa culpabilité alors que, dès que son nom fut cité en mai 1999, de nombreux éléments à décharge apparurent mais furent alors totalement passés sous silence. Au moment de l'arrestation, Chevènement lui-même, pourtant avocat de formation, n'hésita pas à bafouer la présomption d'innocence.

Ce postulat, repris par les médias et la justice antiterroriste, a engagé le dossier sur le chemin de l'erreur judiciaire. Les récentes affaires d'Outreau ou de Dominique Baudis ont montré que des accusations extrêmement lourdes pouvaient être portées à tort contre des innocents. Cependant, lorsque la justice instruit à charge et à décharge, l'innocence de ces personnes faussement accusées ou dénoncées peut être reconnue. Dans le cas d'Yvan Colonna, aucun de ces garde-fous n'a fonctionné. Tous les ingrédients d'une dérive gravissime de l'institution judiciaire sont réunis.

Qu'attend Yvan Colonna désormais ?

Le prochain rendez-vous est devant la chambre de l'instruction qui doit statuer sur un éventuel renvoi en cour d'assises et donc vérifier globalement le contenu du dossier d'instruction. La question est de savoir si la chambre de l'instruction va jouer son rôle, qui est celui de comprendre pourquoi des actes essentiels de l'instruction n'ont pas été menés, pourquoi des preuves à décharge ont été écartées, pourquoi des témoignages n'ont pas été corroborés, pourquoi il a été refusé un transport sur les lieux pour reconstituer les faits, pourquoi des pressions ont été exercées sur des témoins, etc. Tous ces éléments apparaissent dans le dossier d'instruction et démontrent que la thèse de l'implication d'Yvan Colonna dans l'assassinat du préfet et dans l'attentat de la gendarmerie de Petrusella ne résiste pas à un examen objectif du dossier.

« Yvan Colonna est un patriote corse, dit Me Siméoni ; il est déterminé à faire reconnaître son innocence et reste un homme debout, malgré tout le poids de la raison d'État dont il est l'otage. » Le procès Colonna s'annonce donc comme un événement majeur pour la Corse et son avenir démocratique.

Ronan Leprohon

** Sous la présidence de Michel Tubiana, président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme, et en présence d'Andra Paccou, délégué régional de la LDH en Corse et de Jean-Claude Acquaviva, secrétaire régional de la LDH en Corse.*

*** Division nationale antiterroriste, longtemps dirigée par le commissaire Marion.*

Les adresses à utiliser

UDB

le parti d'une Bretagne autonome

Pour adhérer :
UDB — B.P. 80722
44007 Nantes cedex 01

Pour écrire :
UDB — B.P. 203
56102 Lorient cedex

Pour adresser un fax :
02.97.84.85.23

Site internet :
www.udb-bzh.net

Pour contacter les élus régionaux :
Groupe UDB-Gauche alternative, 13 C rue Franz-Heller
35700 Rennes cedex

Un jour avec... inventeur

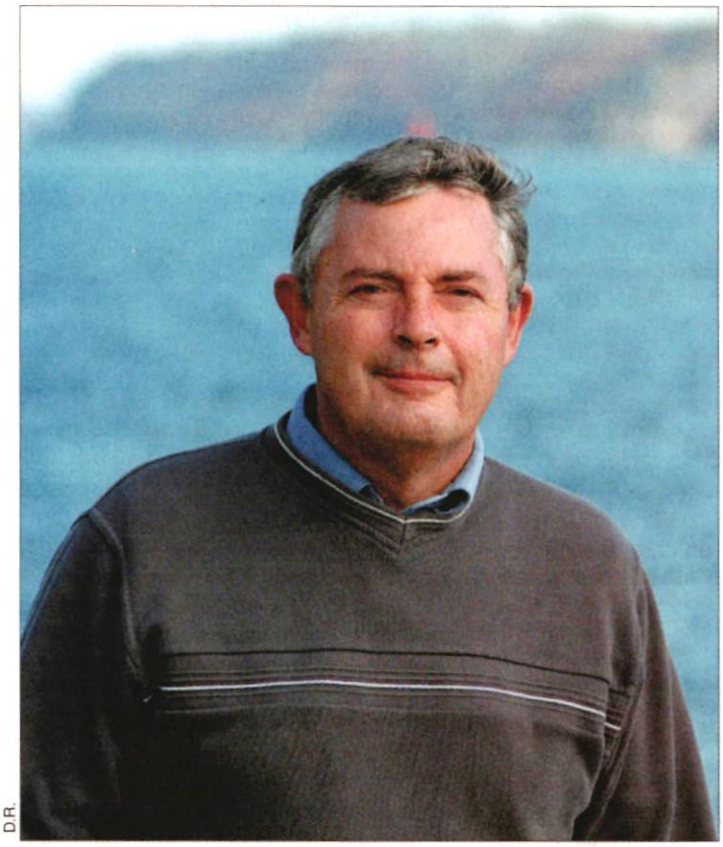
Le Peuple breton *a déjà rendu hommage à Claude Berrou, enseignant-chercheur à l'École nationale supérieure des télécommunications de Bretagne (GET-ENST), à l'occasion du prix Marconi qui lui a été remis à New York en octobre 2005 pour l'invention des turbocodes. Avec disponibilité et gentillesse, ce grand savant, originaire de Penmarc'h, a confié au* PB *sa passion pour la découverte et son amour du pays.*

Le prix Marconi et les *Marconi fellows*

Rappelons que le prix Marconi est une prestigieuse distinction dotée d'un montant de 100 000 $. Elle est attribuée à des chercheurs, des ingénieurs ou des entrepreneurs pour leur contribution aux sciences de l'information et de la communication, mais aussi, et c'est ce qui a retenu l'attention du *Peuple breton*, pour leur détermination à faire de leur recherche un élément de développement social, économique et culturel. Le prix Marconi, du nom de Guglielmo Marconi, prix Nobel de physique 1909, impose celui qui le reçoit comme un chercheur de renommée internationale, à l'instar des concepteurs de Google, Sergey Brin et Larry Page, ou de Tim Berners-Lee, l'inventeur de l'interface *Web*. On peut en être fier : il y a désormais un Breton dans le club très fermé des *Marconi fellows*.

Les turbocodes

Claude Berrou est récompensé, treize ans après sa découverte des turbocodes, qu'il partage avec son ami Alain Glavieux, malheureusement disparu. Cette méthode révolutionnaire de codage est à l'origine d'une avancée considérable dans le secteur des télécoms (téléphonie mobile, satellite et communications radio). Les turbocodes surclassent tous les autres procédés de codage antérieurs, leurs utilisations sont chaque jour plus nombreuses (Internet, télédiffusion, applications en espace lointain, téléphonie mobile de troisième génération). Aussi l'invention de Claude Berrou est-elle incontournable sur le plan mondial. Mais encore ? Disons simplement, en essayant de ne pas être trop réducteur, que les turbocodes permettent de fiabiliser les transmissions numériques de l'information, grâce à un pouvoir de correction inégalé. Un exemple concret ? Dans les systèmes qu'utilisent des agences spatiales comme la Nasa, il peut arriver qu'un *bit* sur cinq soit faux à la réception ; avec un turbocode, le message initial est récupéré. Ce sont ces éléments majeurs qui ont rendu possible la diffusion d'images sur les téléphones portables et permettront bientôt la diffusion, terrestre et satellitaire, de la TNT interactive. Leur utilisation pour la nouvelle génération d'ADSL, les transmissions sur fibre optique ou le codage de réseaux pour flux Internet sont également à l'étude...



D.R.

Claude Berrou.

Un jeune Breton précoce et doué

« Je suis né en 1951 à Penmarc'h ; le parcours scolaire a fait de moi un enfant complexé, car dès neuf ans en classe de sixième j'ai connu la pension, les punitions, l'austérité célèbre du fameux Likès de Quimper. Je n'ai retrouvé le plaisir d'étudier qu'après un bienheureux redoublement de ma classe de première. Après 1967, la discipline s'étant relâchée, je me suis senti mieux, j'ai pu développer mon goût pour les mathématiques et j'ai été encouragé dans ce sens par un enseignant, le frère Trellu, qui m'a inscrit en math sup au lycée de Kerichen de Brest. Puis j'ai accepté de passer trois ans loin de la Bretagne pour obtenir un diplôme d'ingénieur en électronique à Grenoble, mais, franchement, je ne me suis pas plu dans cette cuvette. »

La suite a été une succession de rencontres réussies et d'opportunités : affecté pendant son service militaire au Foyer du Marin de Brest, où il fait le ménage et s'ennuie ferme, il rencontre un officier qui s'occupe du contingent scientifique : le voilà nommé à l'atelier d'électronique de l'arsenal ; mais, à la sortie, que faire ? Le Finistère est pauvre en entreprises industrielles, il y

Claude Berrou
des turbocodes

a bien la Thomson sur laquelle Brest fonde beaucoup d'espoirs… C'est alors qu'il rencontre Claude Wolff, alors directeur de labo à l'université de Brest ; celui-ci lui propose une étude où interviennent méthodologie, informatique, traitement du signal, hydrodynamique, le complément idéal à ses études : de l'innovation pure.

Un chercheur heureux

Claude Berrou ne prendra pas le temps de soutenir sa thèse (les deux jeunes concepteurs de Google non plus !) : l'ENST se met en place, il saisit l'occasion, y entre pour animer des travaux dirigés… et y reste. Il appelle cette époque « le bonheur d'un jeune Bigouden » : « La mer est à deux pas ; j'entreprends une carrière qui va me permettre de développer des idées en n'ayant de comptes à rendre qu'en fin de parcours, entouré de collègues qui ont cette manière d'être directe et simple, si bretonne aussi et si séduisante pour les étudiants étrangers »… un type de rapports sociaux qui, dit-il, « nous rend, nous Bretons, aptes aux collaborations nécessaires dans les stratégies de développement de type technopolitain ».

« Si je suis un chercheur heureux, c'est que je travaille dans un milieu qui le permet, celui du GET-ENST de Bretagne, fleuron de l'enseignement supérieur en Bretagne et en France. J'y suis directeur d'études et directeur de laboratoire associé au CNRS. J'ai eu deux chances dans ma carrière : la chance de rester en Bretagne, mon pays, là où j'aime vivre, là où le plaisir de travailler avec des collègues brestois va de pair avec cette respiration indispensable que donne une grande ouverture sur le monde (aujourd'hui quarante-trois nationalités cohabitent à l'ENST de Brest) ; et la chance aussi d'exercer le métier de mes rêves : apprendre sans cesse, transmettre ce savoir à des jeunes, et puis chercher, faire appel à toutes mes capacités d'imagination, ouvrir des portes en permanence. »

Innover, toujours innover

L'amour que Claude Berrou porte à la Bretagne, son attachement à Penmarc'h, à son milieu familial, à ses grands-parents n'ont rien de passéiste, au contraire, c'est l'ancrage nécessaire, le point de repère à partir duquel il se lance dans la compétition mondiale.

« Pour s'en tirer dans cette compétition acharnée, il faut être innovant. Le passéisme, ce n'est pas la Bretagne, c'est la France ; comme labo associé au CNRS, je dois me battre contre toutes les scléroses. En France, on pense la recherche d'aujourd'hui (douze chaires d'histoire au Collège de France, pas une seule de technologie) comme celle d'il y a deux cents ans ; on souffre du préjugé de supériorité de la recherche fondamentale, on a l'obsession de la thèse, on est reconnu en fonction de ses publications. Résultat : on faisait piètre figure au forum économique de Davos. Il faut le dire et le répéter : nos régions ont besoin, non de publications, mais d'innovations. Quand on a une bonne idée, on ne publie pas, on dépose un brevet ; si on veut publier, on le fait quand tout est verrouillé. C'est ce qu'ont fait les jeunes concepteurs de Google : leur budget est maintenant supérieur à celui du CNRS ! Pourquoi cette réussite serait-elle impossible chez nous ? La seconde vague des emplois chinois qui se profile comportera plus de technologie : la réponse passe par l'innovation.

« Small is beautiful »

« La Bretagne et la Bavière étaient dans la même situation avant la guerre ; aujourd'hui, la Bavière est l'une des régions les plus productives du monde, elle représente 20 % du PIB de l'Allemagne et se distingue par son niveau élevé d'initiatives dans tous les domaines. En Bavière, on sait que l'économie d'aujourd'hui, c'est du court terme et donc qu'il faut être réactif. L'organisation des *Länder* allemands le permet : c'est un mode de gouvernance souple, réactif, au plus près du terrain ; plus on a la possibilité de décider au niveau local, plus on bénéficie de cette souplesse ; le principe de subsidiarité appliqué à tous les niveaux – l'État gardant évidemment ses fonctions régaliennes – donnerait un souffle nouveau à nos régions ; le centralisme français, la bureaucratie européenne entraînent lourdeur et inertie. J'aspire à une nouvelle gouvernance : une Europe moins technocratique, plus proche du citoyen, une Europe qui aurait une âme… »

Acteur d'un développement pour tous

Pour Claude Berrou, la science ne va pas sans conscience. Il garde sa capacité d'indignation : « 10 % de la population active sans emploi, c'est trop, beaucoup trop… Le taux d'échec dans le premier cycle universitaire est un scandale, celui des jeunes qui sortent du système scolaire sans diplôme ni formation en est un autre… ».

Devant ces constats, peut-on continuer à faire de la recherche désintéressée ? Non, on a des obligations, il faut accepter les contraintes de l'industrie, participer au développement, être heureux et fier de le faire, et surtout arrêter de penser que le développement viendra de l'extérieur. Il aime citer la maxime de Kennedy et la fait sienne : « Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais plutôt ce que vous pouvez faire pour lui. » Une injonction à être acteur qui va de pair avec un éloge du patriotisme économique : « Au MIT, quand vous dites que vous êtes Breton, vous êtes reconnu. Au sein du pôle de compétitivité Images et Réseaux, je me présente en tant que Breton… J'aime lire dans *Le Télégramme* les performances des entreprises bretonnes ; j'ai moi-même contribué à la création de l'entreprise Turboconcept, une belle aventure qui me donne envie d'insuffler aux jeunes Bretons une passion pour la création de richesses économiques. »

Claude Berrou, « Bigouden universel »

En guise de conclusion, offrons-nous le plaisir d'attribuer à Claude Berrou ce qualificatif inventé par notre ami Frañsez Favereau pour Pierre-Jakez Hélias. Ce grand savant, si ancré en Bretagne et si ouvert sur le monde, le mérite cent fois.

Anne-Marie Kervern-Quefféléant

@ La Bretagne sur Internet

par Alain Cedelle
acedelle@yahoo.com

Si certains sites Internet, intéressants par ailleurs, ne traitent que la Bretagne administrative,il en est d'autres qui se consacrent à la Bretagne intégrale. En voici un échantillon.

Geobreizh

Geobreizh se veut un portail géographique breton. On y trouve des informations sur 1 500 villes et les nombreux territoires de la région.

Un grand nombre de cartes sont disponibles, dont tout un ensemble sont libres de droits, à disposition des internautes.

Accessible aussi en breton, ce site, qui traite bien sûr de la Bretagne dans son intégralité, fait une large part à la langue et la culture bretonnes.

Une carte des écoles bilingues est, par exemple, proposée, qui répartit ces écoles sur les neuf territoires historiques, en un étonnant mélange d'histoire et de réalité moderne.



www.geobreizh.com



www.azureva.com/bretagne

Bretagne voyages

L'agence de voyages Azureva commercialise sur le Net des séjours, trajets et hébergements.

En complément de ces services, Azureva propose des guides et reportages sur les destinations les plus prisées.

On pourra consulter avec intérêt les reportages sur la Bretagne, de Carnac au lac de Grand-Lieu en passant par le tour des îles. Le site, qui fait toute sa place à la Loire-Atlantique, est agrémenté de nombreuses photos dont on pourra regretter le petit format.

Un petit lexique de breton complète la partie culturelle, sans oublier la question " Nantes en Bretagne ", traitée ici de correcte façon.

Bretagne fluviale

La découverte de la Bretagne peut commencer à Sucé-sur-Erdre, au nord de Nantes. C'est ce qu'annonce ce site de location de bateaux sur le canal de Nantes à Brest.

Les différents modèles de navires sont présentés, avec les tarifs et conditions de location.

Une petite carte de Bretagne permet de connaître les itinéraires navigables, malheureusement interrompus au niveau de Guerlédan.

Ce site complète la série des compagnies de navigation bretonnes que l'on avait visitées il y a quelques mois.



www.bretagne-fluviale.com

Paganiz, de Soazig Daniellou

Les Paganiz, ce sont les habitants du pays Pagan, le pays païen, situé sur la côte nord du Léon, entre Plouguerneau et Plounéour-Trez, pays autrefois de petits pêcheurs et de paysans goémoniers, souvent méprisés par les paysans aisés de l'intérieur. C'est aussi le titre du film de Soazig Daniellou, coproduit par Kalanna Production et France 3 Ouest. Il est consacré au spectacle* Pêcheurs de goémon, *joué en juillet 2005 sur la grève de Ménéham en Kerlouan par le Strollad ar Vro Bagan. Le film est une forme d'hommage à cette troupe de théâtre, installée à Plouguerneau, qui a fêté en 2005 ses quarante ans de fructueuse et imaginative création. Il est aussi un hommage rendu au pays Pagan.

Le spectacle s'inspire du roman *Pêcheur de goëmon* d'Yvonne Pagniez (1896-1981), paru en 1939 aux éditions Plon. L'auteur, après avoir séjourné deux fois quinze jours dans une famille de Plouguerneau, a décrit avec beaucoup de respect la vie difficile des hommes et des femmes de cette région côtière. Valentine, une des filles de cette famille, se souvient du séjour de l'écrivain qui a fait de son frère aîné le personnage de Jaig, le héros du roman ; elle-même est représentée dans le livre sous le nom de Toutig. Aujourd'hui, elle est une des chevilles ouvrières de l'écomusée de Plouguerneau et a apporté une aide précieuse à la préparation du spectacle.

L'histoire qui nous est contée se situe en 1938, dans une période de crise où l'industrie de l'iode est menacée. Jaig, jeune goémonier, est amoureux de Jeanne-Yvonne, mais celle-ci préfère épouser un marin de la Royale pour éviter une vie de travaux harassants ; dans le livre, Jeanne-Yvonne préférait quitter son mari, mais cette différence est plutôt minime. Jaig embarque alors comme « pigouillier » pour la saison des laminaires à l'île de Kemenez dans l'archipel de Molène ; il décide d'y rester à la fin de l'été, partageant en hiver la vie rude des domestiques ramassant le goémon d'épave. Apprenant que sa mère est malade, il regagne le continent ; peut-être retrouvera-t-il Jeanne-Yvonne…

Le film n'est en rien du théâtre filmé. Il nous montre l'élaboration progressive du spectacle, au long de six mois de travail. Cela commence par la recherche de danseuses par Nicole Le Vourc'h pendant un repas au cours duquel la projection de *Goémons* (1947), superbe documentaire de Yannick Bellon, nous introduit dans le monde des goémoniers. On assiste aux répétitions. On traverse le vestiaire, avant d'assister à l'élaboration de la musique du spectacle, à la fabrication des décors, au choix des costumes, à la mise en place du dispositif scénique. À de multiples reprises, les anciens auront apporté leur expérience et raconté ce pays. Un voyage à Kemenez nous aura mis dans l'ambiance du spectacle. Après une dernière répétition, le maquillage et le passage des costumes, les dernières recommandations du metteur en scène, Goulc'han Kervella, le spectacle nous est enfin montré.



Photo Soazig Daniellou.

Sur le tournage de « Paganiz ».

Le rythme rapide du film tient constamment en éveil, avec une alternance jamais mécanique entre des scènes d'intérieur et d'extérieur. Dans la séquence finale du spectacle, le jeu des acteurs alterne avec la vision des spectateurs, avec un long moment, dans la pénombre, en gros plan, le visage ému de Valentine. Mais si l'émotion est souvent là au détour de nombreuses séquences, l'humour est aussi présent dans tout le film, avec parfois des plaisanteries allant jusqu'à une grivoiserie inattendue chez les Léonardes.

Le film est aussi un documentaire sur le travail des goémoniers, mais sans didactisme et sans pesanteur. C'est au travers des explications données par les anciens aux acteurs que nous découvrons, nous aussi, l'histoire et la société du pays Pagan. Il s'agit d'un spectacle « son et lumière ». Mais nous sommes loin des spectacles joués sous les murs d'un château prestigieux, mettant en scène les grands du monde d'autrefois… Ici il s'agit de montrer la vie du peuple des goémoniers jouée ou plutôt revécue par, et aussi pour, des personnes qui en sont issues. Le film est naturellement bilingue, passant sans hiatus du breton au français, comme c'est encore le cas dans la vie quotidienne de certaines campagnes ou familles de basse Bretagne.

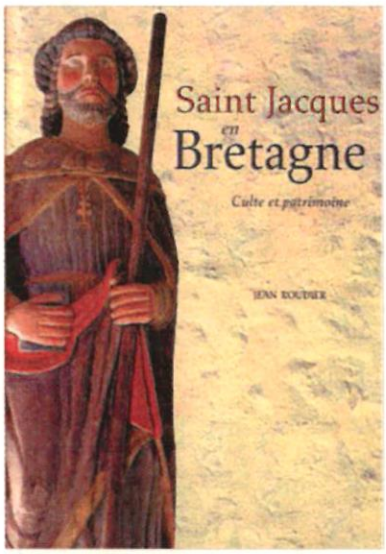
Il a été montré dans l'émission *Red an Amzer* du dimanche 5 février. Peut-être l'avez-vous vu alors. Sinon, dépêchez-vous de le faire venir chez vous pour le projeter dans une salle, devant un large public. C'est quand même autre chose que d'être seul ou à quelques-uns devant un poste de télévision. C'est alors vraiment du cinéma, et pas seulement de l'« audio-visuel ». Et mieux encore, allez cet été à Kerlouan, en pays Pagan, voir le spectacle qui sera rejoué à la fin de juillet et au début d'août !

Yves Jardin

Notre livre du mois

Saint Jacques en Bretagne
Culte et patrimoine

Jean Roudier
Label LN



Depuis de très nombreuses années, l'Association bretonne des amis de Saint-Jacques-de-Compostelle s'est donné pour mission d'effectuer l'inventaire du patrimoine jacquaire en Bretagne. Ce livre, œuvre de Jean Roudier, membre de l'association, offre le résultat de ces recherches documentaires et sur le terrain. C'est au début de l'an 2000 que nombre de Bretons furent candidats au pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle. L'association décida alors de reconnaître et de baliser un certain nombre de chemins, aussi proches que possible des chemins réputés historiques. Le travail de Jean Roudier prit place dans le cadre de cette étude. L'ouvrage est né d'une étude bibliographique qui reçoit ici la caution scientifique du conservateur régional de l'Inventaire, Odile Canneva-Tétu, et de nombreuses prospections sur le terrain à l'occasion desquelles furent prises de très nombreuses photos des édifices et des objets existants. Elles sont publiées dans le livre qui devient, dès lors, un véritable manuel d'histoire et un guide de pèlerinage pour les croyants, et de connaissance du patrimoine breton pour tous, dans la lignée de ceux de René Couffon jadis, et de l'abbé Castel plus récemment.

Classé par département et par communes, il est très facile d'accès et permet de trouver immédiatement chez soi, ou plus loin, une foule de traces du culte de saint Jacques, si vivant depuis le Moyen Âge : édifices religieux, fontaines, croix, statues, vitraux, peintures, objets de culte, toponymes et archives, rien n'échappe à l'attention de l'auteur. Son éditeur affirme avec modestie que « ce travail ne prétend pas être exhaustif » : on ne doit pas être loin de cet idéal ! C'est dire combien un tel ouvrage peut nous servir à mieux connaître notre pays, à le visiter, à retrouver ses richesses connues ou à découvrir celles qui nous étaient restées cachées. Cette reconnaissance patrimoniale est aussi l'occasion de mesurer la fragilité de ce legs que nos ancêtres nous ont fait. Que de mentions (expliquées) d'édifices détruits, d'objets d'art disparus (et pas toujours anciennement : le vandalisme continue de sévir en Bretagne), que d'histoire dont nous n'avons qu'un souvenir mal assuré. De ce point de vue, le livre est aussi, comme le sont les enquêtes de l'Inventaire, une occasion de faire le point et de fixer le souvenir d'une culture menacée, la nôtre.

Disons, pour terminer, un mot de l'édition : elle est l'œuvre d'une petite maison bretonne, qui imprime à Spézet, et qu'il faut soutenir, car ce genre d'entreprise fait honneur à la Bretagne, à laquelle tout son catalogue est consacré. Cet éditeur n'hésite pas à prendre des risques : il est celui de la première grammaire importante du gallo ! Mais, avec le livre de Jean Roudier, le risque est moindre tellement ce beau livre ne peut que trouver son public. Le seul regret qu'on peut avoir en le parcourant, c'est de constater – à la vue du cahier hors-texte de 16 pages en polychromie – combien la couleur eût été plaisante pour l'ensemble des 450 photographies qui l'illustrent. Mais cela aurait entraîné un surcoût qui aurait sûrement été préjudiciable au succès qu'on lui souhaite.

Ronan Leprohon

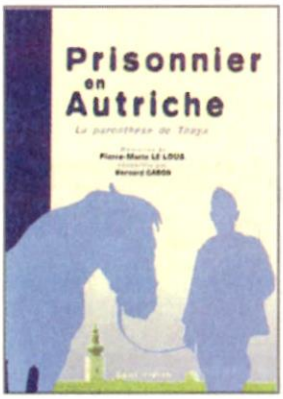
(Éditions Label LN, 16, rue de Gouranou – 29830 Ploudalmézeau ; 328 p. grand format, relié, 46 €)

Nous avons reçu...

et nous vous en parlerons si la place le permet :

- Gérard Le Gouic – *La belle lumière*, Éditions Telen Arvor, 12 €.
- Patrick Clémence – *Lopes et rats de Kernec*, Éditions Arthémus, 15 €.
- Joël Guibert, Guy Jaouen – *Jeux traditionnels. Quels loisirs sportifs pour la société de demain ?* Institut culturel de Bretagne, 15 €.
- Guy Jaouen – *Les luttes celtiques de Bretagne et du Cornwall*, Falsab éditeur, 19 €.
- Louis Le Duff, Yannick Le Bourdonnec – *Réussir... en toute franchise*, Albin Michel, 16 €.
- Mikael Saulnier, Véronique Romfort – *P'tit Julien, fils de chanvreur*, Asso. Les Noyales éditeur, 8 €.

✦ Prisonnier en Autriche



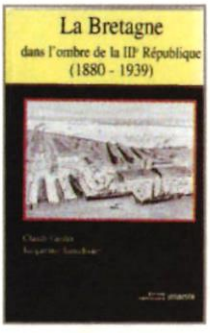
Pierre-Marie Le Lous, comme beaucoup d'autres paysans bretons, s'est retrouvé prisonnier du Reich après la défaite française de 1940. Il avait déjà 29 ans. Bernard Cabon a eu l'idée de recueillir son témoignage et de le publier. C'est original, car les prisonniers employés au milieu de la population civile ont peu raconté leur histoire sans histoires, qui pouvait faire pâle figure à côté de celle des déportés ou des résistants. Grâce à une Autrichienne amoureuse de la Bretagne, Bernard Cabon a pu retrouver des témoins de cette sombre époque en Autriche, à Thaya, le village où le prisonnier breton a dû travailler dans une ferme, non loin de la frontière tchèque, et confronter les témoignages. Ce qui permet d'ajouter en fin d'ouvrage de nombreuses notes documentaires précisant la mémoire du Breton, qui reste cependant fidèle soixante ans après les faits. On y lit aussi l'étonnant journal clandestin tenu pendant la guerre par le curé de la commune, un anti-nazi lucide qui raconte cette période vécue localement comme une occupation allemande, avec les exactions de l'infime minorité nazie avant celles des nouveaux occupants russes. On plonge ainsi non seulement dans la vie du prisonnier, mais dans celle de ses employeurs autrichiens, et l'on découvre des relations faites de respect mutuel et de dignité. De nombreuses anecdotes sur la vie quotidienne des prisonniers sont évoquées avec sérénité et vérité.

Deux jours après la parution du livre, disponible au choix en français et en breton, Pierre-Marie Le Lous est décédé, à 95 ans… Son témoignage n'en est que plus émouvant.

J-J.M.

(Éditions Skol Vreizh, 192 p. avec photos, 20 €.)

✦ La Bretagne dans l'ombre de la IIIe République (1880-1939)



L'Histoire de Bretagne des éditions Ouest-France-université s'achève, après plus de deux décennies de chantier. Claude Geslin, spécialiste d'histoire sociale, qui avait rédigé le tome précédent avec Michel Denis, est cette fois associé à Jacqueline Sainclivier, qui traite de l'après-1914. On parcourt successivement les progrès du républicanisme, la poussée radicale du début du siècle, les transformations économiques et sociales, puis les différents chocs ultérieurs. Le texte est très dense, mais de lecture facile. L'accès en est simplifié par un index détaillé. On regrettera l'absence d'illustrations en couleurs (pour l'art, c'est gênant) et le prix, élevé pour les particuliers. Mais les connaissances disponibles sont considérables, rendues abordables par un plan très clair.

J-J.M.

(Éditions Ouest-France-université, 680 p., 48 €.)

✦ FLB-ARB, l'histoire (1966-2005)



Quarante ans après ses débuts, le FLB devient objet d'histoire : Noël Lainé et Annick Lagadec, un historien et une journaliste, tous deux militants bretons, se sont mis au travail et livrent un ouvrage épais et dense. Ce n'est pas une tâche facile, car il manque une bonne partie des archives de la police et de la gendarmerie. Il reste donc la presse, les procès et les témoignages, généralement d'anciens acteurs. L'enchaînement des événements et les différences entre les FLB successifs sont bien mis en évidence, du FLB-emsav des débuts aux FLB plus branchés sur les réalités bretonnes des années 70-80, avec des cibles hautement symboliques (la télé et Versailles). On devine la pluralité des FLB, la signature devenant une marque non contrôlée de mécontentement. Une série de documents photographiques, un organigramme, des chansons et poèmes et une chronologie détaillée complètent heureusement le propos. La postface de Michel Denis insiste sur les « faiblesses et les échecs des pratiques démocratiques » qui peuvent en bonne partie expliquer le recours à la violence. La bibliographie est équilibrée, les auteurs se gardant de juger, même si l'on sent, par le vocabulaire et les expressions employés – « les geôles de l'État français » – une certaine proximité avec les militants qui se sont jetés dans l'action violente. La faiblesse de l'ouvrage serait plutôt l'absence d'analyse de fond et de synthèse, mais l'on est encore trop près des événements, puisque le procès de Plévin n'a eu lieu qu'en 2005 et fait l'objet de recours.

La lecture du livre et le rappel de toutes ces peines de prison prononcées suscitent, rétrospectivement, un sentiment de malaise : pourquoi un tel gâchis, un tel sacrifice alors que nombre de ces militants aux convictions profondes pouvaient apporter beaucoup dans l'action quotidienne, culturelle, sociale, politique et économique, en faveur du peuple breton ? Le contexte d'usage de la violence, ou de la « contre-violence », au Pays Basque, en Irlande et ailleurs, a certainement pesé, comme la tendance des médias centralisés à plus parler de la poudre que de l'action pacifique.

L'UDB, constamment ancrée à gauche et opposée à la violence, a-t-elle toujours su garder le contact et le sens du dialogue pour avancer ses arguments de poids ? Il est vrai qu'à l'approche de chaque élection, étrangement, l'explosif se faisait entendre, facilitant la propagande visant à marginaliser et à criminaliser le mouvement breton. Cela pose aussi la question, peu abordée, des interférences policières et de la manipulation, déjà mises en évidence en Corse et évoquée, par Roger Faligot, en Bretagne. Et de la place que l'on donne à l'expression démocratique des Bretons.

Le fait que le recours à la violence s'est pratiquement toujours fait dans le respect de la vie humaine plaide pour une protestation désespérée, dans laquelle les multiples refus et négations de l'État ont joué un rôle important. Un bilan serein des résultats du recours à la violence pourrait aussi être utile au combat politique d'aujourd'hui, ancré sur les droits de l'homme et les droits civiques.

Jean-Jacques Monnier

(Éditions Yoran embanner, 398 p., 24 documents hors-texte, 20 €.)

Musiques de Celtie

LÚNASA
Sé



Dix ans déjà que les membres de Lúnasa écument les scènes irlandaises et mondiales, et en une décennie ils se sont forgé une solide réputation de musiciens novateurs. Avec une rythmique basée sur le duo basse-guitare, ils ont, à maintes reprises, été désignés comme les héritiers naturels de Bothy Band.

Après un précédent album enregistré en public, voici **Sé**, qui signifie Six en irlandais.

Petit changement dans le groupe, puisque le guitariste Donogh Hennessy a choisi de voler vers d'autres cieux aux côtés de la chanteuse Pauline Scanlon, dont je vous avais entretenus voici quelques mois.

Et plutôt que de le remplacer par un clone, Kevin Crawford et ses amis ont préféré s'adjoindre les services de trois guitaristes, Paul Meehan, Tim Edey et Conor Brady, chacun dans un style propre.

Onze sets de la meilleure veine, traditionnels irlandais, cela va de soi, mais aussi compositions récentes de K. Crawford, C. Vallely, E. Mayock… et même une suite de *plin* bretons, dus au talent de Soïg Siberil et de Skolvan. K. Crawford aime toujours autant la musique bretonne et, pour une fois, le tempo est respecté.

Innovation, talent et inventivité sont au rendez-vous une fois encore. Mais avec Lúnasa pouvait-il en être autrement ?

(Compass 7 4422 2 — Distribution Keltia)

MARY BLACK
Full Tide



Après une longue période de silence discographique, la Dublinoise Mary Black nous revient aujourd'hui avec son onzième album (le dix-septième si l'on compte les compilations et les *live*).

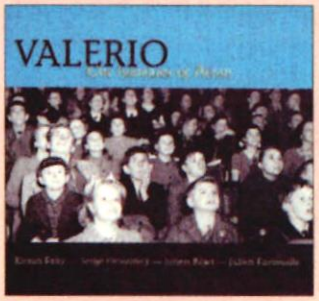
Issue d'une fratrie de cinq avec lesquels elle commença d'ailleurs à chanter au début des années 80, Mary Black fit ensuite partie de l'aventure Dé Dannan durant trois ans. Parallèlement, en 1983, elle se lançait en solo et, depuis plus de vingt ans, elle poursuit une fort jolie carrière jalonnée de succès, notamment pour les albums *No Frontiers* ou *Shine*, entre autres.

Avec **Full Tide**, Mary Black une fois encore a choisi de privilégier des auteurs contemporains, parmi lesquels son auteur fétiche Noel Brazil à qui est d'ailleurs dédié le morceau bonus *Japanese Deluxe*. Bob Dylan fait aussi son apparition sur deux chansons ainsi que Sandy Denny. Et puis la très belle chanson *Your Love*, en hommage à sa mère disparue en 2003, que Mary a écrite en collaboration avec son fils Danny O'Reilly, qui signe un autre titre, *Stand Up*, et qui l'accompagne sur plusieurs morceaux.

Fidèle à elle-même, Mary Black continue de nous enchanter et prouve, si besoin était encore, qu'elle est une grande dame de la scène irlandaise.

(3ú Records TORTVCD 1168 — Distribution Keltia)

VALERIO
The humours of Altan



Prenez un violoniste irlandais, Kieran Fahy (ex-Shantalla), installé depuis vingt ans à Bruxelles. Ajoutez-y trois musiciens français, Serge Desaunay, Julien Biget et Julien Favreuille, adeptes des sessions sur le sol belge, et vous obtiendrez le dynamique groupe répondant au nom de Valerio, du titre d'une ballade qu'ils interprètent sur l'album qu'ils nous proposent, **The humours of Altan.**

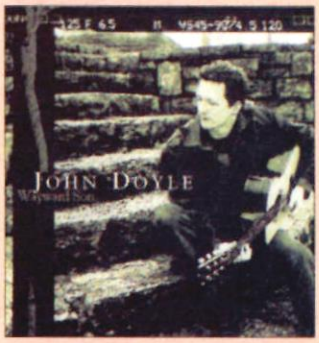
Un répertoire essentiellement irlandais, compositeur principal oblige, mais qui s'ouvre également aux musiques de l'Est, voire au musette et au Bourbonnais. Rencontre de divers instruments traditionnels : *fiddle*, accordéon, guitare, bouzouki, *bodhrán* et, plus insolite, saxo soprano, dont la cohésion est totale du début à la fin.

Les mélodies et les chansons se suivent, traditionnelles ou pas, dans un délicieux enchaînement parfois surprenant. Nous retrouvons ainsi avec plaisir *Black is the Colour* de Christy Moore, un air de *Moving Hearts* et une chanson ardéchoise dont l'interprétation n'est pas sans rappeler le Malicorne des « seventies ».

Une musique investie corps et âme.

(Wild Boar Music WBM 21059 — L'Autre Distribution)

JOHN DOYLE
Wayward Son



Les amateurs de musique irlandaise connaissent sûrement John Doyle comme le guitariste qui apportait au groupe Solas, qu'il avait contribué à fonder, une rythmique soutenue.

Pourtant depuis cinq ou six ans ce natif de Dublin, émigré à New York depuis 1991, a choisi de voler de ses propres ailes, en solo ou auprès de musiciens comme Eileen Ivers ou Liz Carroll. Un album en 2001 *Evening Comes Early*, et le revoici avec **Wayward Son**, l'album d'un guitariste qui n'en fait qu'à sa tête (*wayward*).

Pas d'envolées vocales tapageuses, ni de solos rageurs à la guitare. Juste une douzaine de ballades traditionnelles et quelques instrumentaux de sa plume. John aime à nous conter en douceur des légendes de capitaine meurtrier ou de dangereux hors-la-loi.

Tout aussi discrets, quelques amis l'accompagnent. Alison Brown au banjo, Liz Carroll et John McCusker au *fiddle* ou Seamus Egan à la flûte ainsi que deux chanteuses, Kate Rusby et Linda Thompson.

L'ensemble de l'album respire le calme et la sérénité. Cinquante minutes de bonheur simple.

(Compass 7 4408 2 — Distribution Keltia)

Philippe Cousin

Selaouit

par Pierre Morvan

Autistes

Rude fin d'hiver (et début de printemps) pour les autistes qui nous gouvernent… Il n'y a pas que le CPE du premier des ministres, Galouzeau de Villepin, qui cristallise, à juste titre, les mécontentements… Renaud Donnedieu de Vabres, alias RDDV, ministre de la Culture, a lui aussi accumulé les gaffes et les échecs : une loi sur les droits d'auteur et le téléchargement sur Internet, inspirée par le lobby de l'industrie du disque et quelques artistes bien en vue (ou bien en cour), mais jugée par tous inapplicable… Et un dossier qui n'avance pas malgré les promesses, celui du régime des intermittents… Oui le ministre de la culture parisienne est à la peine et ce n'est pas nous qui le plaindrons…

LO'JO
Bazar savant

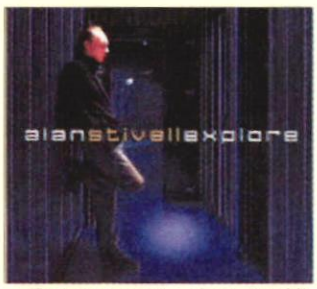


Rarement album aura porté aussi bien son titre… ***Bazar savant***. Car il faut bien l'avouer, le dernier CD de Lo'Jo, groupe angevin, c'est un peu le bazar, à la croisée des chemins musicaux, entre chanson française, sons actuels et musiques du monde. Mais un bazar savamment organisé : la bande à Denis Péan sait où elle va et ce qu'elle fait, dans son style incomparable. Son « alchimie contemporaine », faite « d'arômes polyrythmiques, de petites fleurs pentatoniques et d'aurores métisses » crée un univers insolite, ô combien original.

Et cet éclectisme revendiqué permet au groupe d'inviter qui il veut, pour participer à cette sarabande parfois joyeuse, parfois mélancolique… On y croise donc aussi bien Mina Wallet Oumar, la voix du groupe touareg Tinariwen, que César Stroscio, ex-Quarteto Cedron, ou Medhi Haddab, l'oudiste fougueux qui accompagne Erik Marchand et Rodolphe Burger sur ***Before Bach***… Résultat, un beau et grand voyage musical et quelques perles magnifiques, parmi les quinze titres de l'album. Ah ! Oui, j'oubliais : Lo'Jo sera en Bretagne début avril, le 10 à Rennes et le 14 à Auray. Conseil d'ami : ne les manquez pas !

(Emma Productions, Universal)

Alan STIVELL
Explore



Bazar savant… c'est aussi le titre qu'aurait pu choisir Alan Stivell pour son nouveau CD, mais c'est finalement ***Explore*** qui a été retenu, et c'est également très bien porté. Fidèle à la démarche qui est la sienne depuis ses débuts, Alan poursuit ses explorations musicales et alterne les disques plus traditionnels ou plus évolutifs. Le vingt-deuxième album penche carrément du côté de l'évolution, toujours plus loin en direction d'une musique bretonne universelle, ouverte aux influences de la planète, et capable d'absorber tous les genres musicaux, du jazz au rock en passant par l'électro, le *ragga* ou le *hip hop*.

Explore a été pour l'essentiel mijoté « à la maison » : c'est en effet dans son « home studio » qu'Alan a jeté les premières ébauches de ses nouveaux morceaux, avant d'y travailler avec l'un des Dj en vue de la place rennaise, Azaxx, que l'on a pu entendre récemment aux Trans ou à Artrock. Les thèmes abordés sont, eux aussi, résolument actuels, à la fois très personnels et généreux : la crise des banlieues (***Miz tu***), la disparition d'un être cher (***Là-bas, là-bas***), l'amour (***Te***), le racisme (***They***), le partage et l'acception de l'Autre (***Un parfait paradis***)…

Une fois encore, au-delà des mots et des notes, Alan Stivell démontre son extraordinaire capacité à inventer, à créer, à découvrir de nouveaux sons, pour nous offrir, ainsi qu'à la Bretagne, une musique toujours plus imaginative, toujours plus audacieuse, toujours plus tournée vers demain. ***Explore***… Un grand Stivell, et dont plus d'un titre pourrait devenir un tube.

(Keltia III, Harmonia Mundi, K3104)

DAOUAD !
Lydianne



Remarqué par *Trad'Mag* lors de son passage à la Fête du chant de marin 2003, le duo formé par Thomas Bocher (flûte) et Bertrand Le Martret (guitare) a accueilli dans ses rangs Edouard Heller Herrera (batterie et bruits variés). Daouad ! est donc devenu un trio, sans rien perdre de ce qui faisait déjà l'originalité de sa démarche : toujours privilégier la mélodie, sans user ou abuser d'effets superflus.

Une ligne de conduite que l'on retrouve dans ce CD, où le parti pris de la sobriété l'emporte encore une fois. Les morceaux sont amenés avec une grande délicatesse… un bel enchaînement de ***Valses***, une suite gavottes, un cercle circassien, quelques *jigs* ou *reels* empruntés à l'Irlande, un *laridé*… et aussi cette composition ciselée par Thomas, inspirée par l'archipel bréhatin, et qui donne son titre à l'album, ***Lydianne***. Entre élégance et simplicité.

(Autoproduit 02 96 15 17 60)

Yvon ÉTIENNE
Kig ha farz



Vous aimez Yvon Étienne ? Achetez ce double CD, vous en aurez pour votre argent ! Près d'une quarantaine de chansons, plus de deux heures d'humour et d'émotion, dans la pure tradition des chansonniers de chez nous, ce pot-au-feu pas du tout pourri pèse son poids de *kig* et de *farz*…

Des reprises : ***Le Café du canal*** de Pierre Perret, ***N'avez-vous rien à déclarer ?*** d'Yvan Dautin, ***Die Gedanken sind frei*** empruntée à l'Alsacien Roger Siffer ou cette ***Félicie*** rendue célèbre voilà bien longtemps par Fernandel… Et puis des compositions personnelles, souvent fignolées avec ses amis des Goristes, que l'on retrouve d'ailleurs sur ce disque, dans ***La Bonne File***… Une réhabilitation de ***La Tête de veau*** ou ce savoureux dictionnaire des insultes, ***Ça fait du bien***, le retour toujours attendu de ***Liberta*** et quelques titres en breton… Et cette vision du monde tel qu'il ne tourne pas rond, assez pessimiste mais finalement réaliste, dans ***Le monde est fou*** : *« C'est çui qui pue des pieds/qui a le nez bouché/Et c'est çui qui ronfle/qui s'endort le premier »*

(Pluriel, Coop Breizh)

Carlos Núñez en concert

Le mois dernier je vous présentais le nouvel album *live* de Carlos Núñez. Pour accompagner celui-ci et revivre un peu plus encore ce concert mémorable, voici le DVD. En tout 2 h 36 de musique et de rencontres avec l'un des musiciens les plus doués de sa génération en Galice, la Celtie du sud.

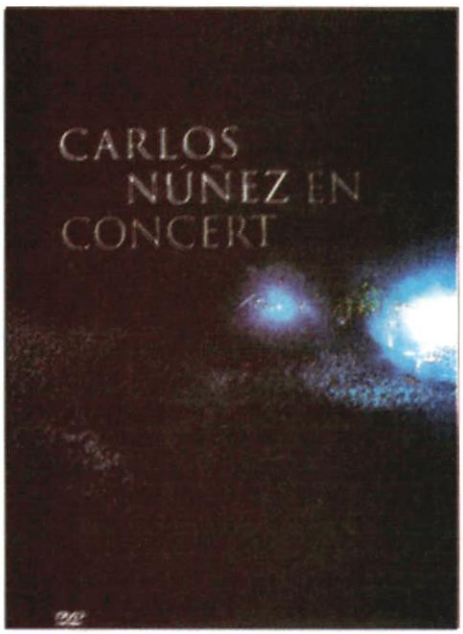
Car, hormis le concert enregistré en juillet 2004 à l'auditorium de Castrelos à Vigo – un lieu hautement symbolique pour Carlos, puisque c'est là qu'il s'est produit pour la première fois en public à l'âge de treize ans, juste avant de rencontrer les Chieftains et de venir à Lorient – le jour même de ses 33 ans –, nous avons rendez-vous avec Carlos Núñez en deux documentaires.

Tout d'abord, nous découvrons Carlos dans *Bretaña*, un film d'une heure réalisé par Christian Rouaud et produit par France 3 Ouest, chaîne sur laquelle il a déjà été diffusé il y a quelques mois. C'est l'occasion d'aller à la rencontre de Carlos lorsque, pour préparer son album *Un Galicien en Bretagne*, il allait à la découverte de la Bretagne, de sa musique et de ses musiciens.

On le retrouve successivement au théâtre de Cornouaille à Quimper, puis à la Passerelle à Saint-Brieuc et aux Arcs à Quéven, mais aussi à l'école de musique de Carhaix, en compagnie de Patrick Molard, ou chez Micheline, au café de la Rade à Douarnenez, avec son ami Dan ar Braz.

Au hasard de ses pérégrinations il croise également Dédé et Jean Le Meut, Erwan Ropars, Donatien Laurent ou Robert Omnes, mais aussi Gilles Servat en forêt de Brocéliande ou les Kanerion Pleuigner.

Le second documentaire *Un Breton en Galice*, plus court puisqu'il ne dure que seize minutes, est entièrement consacré à la rencontre de Carlos avec Alan Stivell lorsque ce dernier, toujours dans le cadre de l'album *Un Galicien en Bretagne*, avait fait le déplacement jusqu'à Pontevedra, là où vit Carlos, au bord de la Ria de Vigo.



Quant au concert proprement dit, c'est 1 h 20 de bonheur qui, en 17 titres, vous fera vivre un moment mythique durant lequel Carlos Núñez va à la rencontre de 30 000 spectateurs, entouré de nombreux amis musiciens. Ceux de son groupe, bien entendu, Pancho Álvarez, Begoña Riobó, Paloma Trigás et son frère Xurxo. Mais aussi les Irlandais Sharon Shannon et les Chieftains, ses mentors avec lesquels il a parcouru les scènes du monde entier, ou les Écossais du Youth Pipe Band of Scotland, le chanteur argentin León Gieco et évidemment, puisqu'on est en Galice, la banda de *gaitas* de Cea et quelques danseurs du cru.

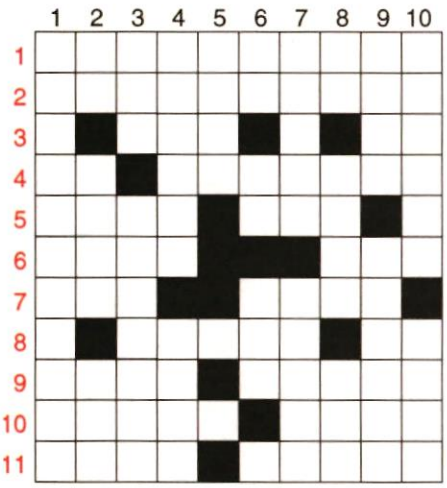
Les concerts de Carlos Núñez sont toujours des événements, des moments intenses de pur bonheur, un prétexte pour appréhender de façon simple une musique si riche et partager une belle émotion avec les spectateurs. C'est tout ça que vous retrouverez sur le présent DVD.

Philippe Cousin

(DVD SONY/BMG)

Mots croisés n° 188

(Toutes les réponses sont en français)



HORIZONTALEMENT : 1. Britair fut la première compagnie européenne à utiliser cette marque canadienne d'avions – 2. De haute Bretagne – 3. Parfois prise au gouren ; Dans Sein – 4. Métal rare ; Venant du nord – 5. Arrose Quimper ; Crêpe de l'Est – 6. Lac écossais ; Où l'on saigne un cheval – 7. Toile ; Nom d'un célèbre auteur bretonnant – 8. Doigt ; Vieille cité du Proche-Orient – 9. Capitaine du Nantais Jules Verne ; Commune costarmoricaine – 10. Occises ; Toile bretonne qui enrichit le Léon au XVIIe siècle – 11. Ria du Morbihan ; Canal de Guérande.

VERTICALEMENT : 1. Elle l'est en sortant de Diwan – 2. Cardinaux ; Parfois géniale ; Posséda – 3. Mouvement de nationalistes français ; Appréciée – 4. Champignons ; Chant d'hiver – 5. Château de Diane de Poitiers – 6. Grande voie ; Administration hostile à l'enseignement du breton ; Politique soviétique – 7. A Guingamp, c'est sa fête ; Précis – 8. Deux romain ; Exerce dans une mosquée ; Canton suisse – 9. Ouverture de violon ; Eues – 10. Seul en Bretagne et nombreux dans les pays froids ; Appeler sa biche.

Ronan Pagan

SOLUTION DU N° 187

Horizontalement : 1. IRLANDAISE – 3. MIE ; STO (Service du travail obligatoire) – 3. MA ; LC ; EL – 4. BÉGARD – 5. RN (Route nationale) ; ZOOME – 6. SOLOS ; CL (Chlore) – 7. INONDÉE ; ON – 8. FOUGERAISE.

Verticalement : 1. IMMERSIF – 2. RIA ; NONO – 3. LÉ ; LOU – 4. MÉKONG – 5. NU ; SDE – 6. LAZ ; ER – 7. CROC – 8. IS ; DOL – 9. STE ; OS – 10. ÉOLIENNE.

Festoù-noz

Le 8 avril

BRÉAL-SOUS-MONFORT (35)
Fest-noz avec Loened Fall,
Pevar Den, Deomp, etc.
Organisation Diwan

O

INDRE (44)
Fest-noz (Rens. 02 40 86 24 55)
Org. Cercle celtique des Îles d'Indre

O

SAINT-NAZAIRE (44)
Salle Jacques-Brel, 21 h
Repas crêpes à partir de 20 h
Fest-noz des 15 ans de l'école Diwan

●

Le 15 avril

SAINT-BRÉVIN-LES-PINS (44)
Salle de l'Étoile, 20h30, 7 €
Fest-noz avec Kendirvi,
Soner' Retz, etc.
Org. Arts et traditions populaires du Pays de Retz

●

Le 20 avril

BREST (29)



Le groupe Startijenn.

Salle sous la mairie à 20 h
Fest-noz de sortie de l'album
de Startijenn
Avec Startijenn,
Bourdonnay-Le Panse, etc.
Org. Printemps des sonneurs

●

Le 22 avril

LA CHAPELLE-SUR-ERDRE (44)
Salle Capellia, 20h30
Fest-noz avec Talar, Pevar Den et Kelien
Org. Rakvlaz

●

Le 7 mai

SAINT-DONAN (22)
Fest-noz organisé par l'UDB

O

PRIZIAC (56)
Fest-noz avec les Sonerien Du, 7€
Org. La Fondation d'Auteuil

Théâtre en breton

AR VRO BAGAN présente
à BELLE-ISLE-EN-TERRE (22)
le 9 avril, à 15 h 30,
à la salle polyvalente,
la pièce de Tilly intitulée
Charcuterie fine / Fest ar pimoc'h
(traduite en breton
par Goulc'han Kervella).
Entrée : 10 € et gratuit
pour les moins de 13 ans.



Ventes au numéro

Le Peuple breton peut vous fournir d'anciens numéros (tout en couleur).
Sont disponibles :
N° 500 Spécial environnement.
N° 501 L'avenir sans pétrole ?
N° 502 Spécial trains.
N° 503 Spécial culture bretonne.
N° 504 La mer en Bretagne.
N° 505 Chantiers de Saint-Nazaire.
N° 506 Budget de la région.
Chaque numéro contre 3,50 € franco de port

A adresser en chèque
au Peuple breton, 9 rue Pinot-Duclos
22000 Saint-Brieuc

Stages de breton

Week-end intensif de breton à Ploemeur (56)

Skol an Emsav,
centre d'enseignement pour adultes,
organise samedi 15
et dimanche 16 avril
un stage de breton pour adultes
(Week-end de Pâques, sans le lundi)
(5 niveaux, de tout débutant à confirmé)

Renseignements : 02 99 38 75 83

O

Stajoù B & B
dans le Léon (29)
Séjours linguistiques en breton
24-29 avril ou 3-8 juillet
(Il reste encore quelques places)

Vous apprenez le breton
et vous voulez parler et vivre en breton
pendant une semaine dans un
environnement de bretonnants.
Ces séjours sont pour vous.

Renseignements : 02 98 83 30 41



Attention ! Réservez déjà votre journée du 3 juin

Manifestation à Rennes

pour le transfert de compétences et de moyens de l'État vers la Région Bretagne réunifiée,
pour l'enseignement du breton et du gallo,
pour un audiovisuel public breton,
pour une politique culturelle dévolue à la Région.

Vos questions
Nos réponses

« Posez une question au journal : nous essaierons de vous répondre. Mais… ne soyez pas impatient, le nombre et la complexité des problèmes soulevés nous contraignent parfois à différer notre réponse. »

La rédaction du *Peuple breton*

Question 43

Selon vous, quelle est la capitale de la Bretagne ; il me semble que sur ce point Nantes et Rennes ne sont pas d'accord ?

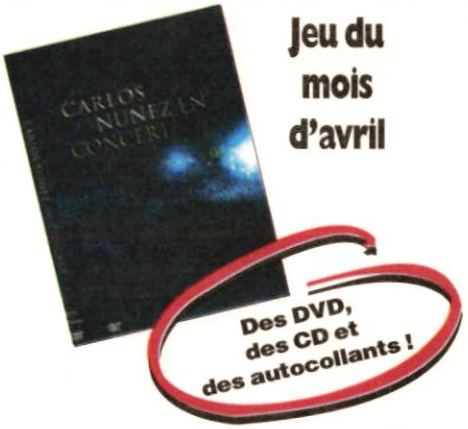
Réponse

Pour ce qui est de la capitale de la Bretagne, ne soyons pas dupes : c'est cette « vraie-fausse » querelle qui retarde le plus la réunification de la Bretagne. Vraie, parce que les intérêts municipaux à courte vue des deux maires Edmond Hervé pour Rennes, et Jean-Marc Ayrault pour Nantes, les conduisent, comme leurs prédécesseurs, à répondre : « Moi, moi !» … Les responsables économiques des deux cités leur emboîtent souvent le pas. C'est sur ces rivalités d'édiles que les pouvoirs parisiens, depuis la Seconde Guerre mondiale, et malgré l'affirmation contraire du général de Gaulle avant la Libération, se sont appuyés pour perpétrer la partition de la Bretagne.

Si l'on s'en tient à l'histoire, il n'y a pas photo : c'est Nantes qui a été la capitale de la Bretagne, lorsque celle-ci était maîtresse de son destin. Rennes n'a jamais été que la résidence des intendants royaux, chargés, entre autres, de veiller à ce que les velléités d'indépendance des Bretons ne se réveillent pas, puis la résidence des préfets de province ou de région, sous Pétain comme de nos jours… Mais d'un autre côté, même au temps de la Bretagne indépendante, c'est à Rennes que ses « ducs royaux » étaient couronnés, comme les rois de France l'étaient à Reims… et non à Paris. C'est à Rennes aussi qu'est situé l'actuel siège du conseil régional de la Bretagne tronquée.

La vraie réponse à votre interrogation est fournie par le temps que nous vivons. À l'échelle actuelle, pas plus Nantes que Rennes ne sont des « villes », au sens où elles apparaîtraient aujourd'hui dans la liste des cités notables sur les atlas urbains du monde : elles sont bien trop petites à l'époque des Tokyo, Mexico, New Delhi, New York, Los Angeles, Pékin, Shangaï et tant d'autres villes millionnaires. Leur avenir à toutes deux est dans leur rapprochement géographique (les nouveaux médias et les moyens modernes de transport servent à cela), démographique, universitaire, industriel, culturel et pourquoi pas institutionnel ? Pourquoi Rennes ne serait-elle pas le siège de l'administration régionale et Nantes la capitale économique, logistique et culturelle dont notre pays breton a besoin au 21e siècle ?

Aux USA, il y a bien Washington et New York ; aux Pays-Bas, La Haye et Amsterdam ; au Brésil, Brasilia et Rio, etc. Sommes-nous si façonnés par le modèle centraliste jacobin que notre premier souci serait de le reproduire en Bretagne ? Les vrais amis de la Bretagne l'ont bien compris : nous n'aurons pas une capitale régionale, mais plusieurs. Par exemple, Brest serait-elle impensable pour abriter les responsabilités qui seraient générées par la vraie politique maritime que l'on attend encore et dont dépend une partie de l'avenir breton ?



Jeu du mois d'avril

Ce mois-ci le *PB* vous propose pour les trois premiers gagnants le DVD de Carlos Núñez, présenté en page 32, pour les deux suivants, le CD du même Carlos Núñez, présenté le mois dernier. Et tous les participants recevront l'autocollant du nouveau logo de « Région-Bretagne » qui existe en deux versions : breton et français. Dites-nous celle que vous souhaitez.

Comme d'habitude pour participer gratuitement à notre tirage au sort, il suffit de nous adresser sur papier libre vos nom, **prénom** (obligatoire) et adresse.

Attention ! La date limite de **réception** de vos participations (une seule par personne) est fixée au 27 avril inclus. Une seule adresse à utiliser : ***Le Peuple breton*, BP 1, 29850 Gouesnou.** Nous publierons les prénoms des cinq gagnants dans notre prochain numéro. Bonne chance !

Résultats du jeu du PB de mars

Voici la liste des dix gagnants du jeu du mois dernier.

Ils recevront les lots de deux mini-dicos annoncés.

Ce sont : Simon, de Bonen (22) ; Marine, de Loudéac (22) ; Soazig, de Guengat (29) ; Herve, de Rennes (35) ; André, de Saint-Malo (35) ; Romain, de Blain (44) ; Perig, d'Etel (56) ; Herve, de Pontivy (56) ; Aline, d'Albertville (73) et Philippe, de Créteil (94).

Nos félicitations à ces gagnants qui recevront leur lot par voie postale. Un certain délai est parfois nécessaire à cet acheminement : ne perdez pas trop vite patience ; vous recevrez bien le lot annoncé.

LE PEUPLE BRETON/POBL VREIZH
Mensuel
Rédaction : BP 1 – 29850 GOUESNOU
Tél. 02.98.64.53.77
Fax 02.98.37.91.74
Directeur de la publication :
Robert Pédron
Rédacteur en chef :
Ronan Leprohon
Rédacteur-adjoint :
Jean-Jacques Monnier
Secrétaire de rédaction :
Jean-Claude Le Gouaille
Responsable calendrier :
Christian Pierre
Responsables de rubriques :
Herve ar Gall, Paol ar Meur, Alain Cedelle, Yann Fiévet, Iffig, Yves Jardin, Alain Kervern, Nono, Ronan Pagan
Correspondants :
Dans les Balkans : Jean-Arnault Dérens
En Catalogne : Philippe Liria
En Corse : Fabiana Giovannini
En Occitanie : Gérard Tautil
Critiques de disques :
Bretagne : Pierre Morvan
Celtie : Philippe Cousin
Pays basque : Alain Hervochon
Critiques de livres :
Jean-Jacques Monnier,
19 Penn ar Pave – 22300 Lannion
Livres en breton :
Herve Lannuzel
27 boulevard Laënnec – 35000 Rennes
Responsable publicité :
Ronan Leprohon, au journal
Editeur :
Presses populaires de Bretagne
CPAP : 0707 G 86914
Impression et routage :
Impram – 22140 Cavan
Abonnements, administration :
9 rue Pinot-Duclos – 22000 SAINT-BRIEUC
Tél/Fax : 02.96.61.54.11
Dépôt légal : 2e trimestre 2006.

PEUPLE BRETON ADMINISTRATION

À notre local de Saint-Brieuc, Nadine assure le secrétariat du **Peuple breton** les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

Si vous avez besoin de précisions concernant les abonnements ou la vente en kiosque, envie de renseignements divers, n'hésitez pas à appeler au **02.96.61.54.11.**

Recevez Le Peuple breton chaque mois

Nom et prénom .....

Adresse .....

11 numéros par an (dont deux spéciaux) : 35 €
Tarif de soutien : plus de 40 €
Étranger : Tarifs sur demande
Chômeurs, étudiants : 50 % de réduction

Ci-joint le règlement par chèque à l'ordre du Peuple breton

Administration : 9 rue Pinot-Duclos, 22000 SAINT-BRIEUC

Apprendre le breton, créer son avenir, devenir bilingue !

PLOEMEUR (56) **Stumdi** LANDERNEAU (29)



Formations longues, stages d'un mois, stages courts en breton et formules adaptées à vos souhaits.

Formations longues
Landerneau - Ploemeur

18 septembre 2006
30 mars 2007

8 janvier 2007
13 juillet 2007

Formation 1 mois
Landerneau - Ploemeur

Septembre 2006

Formations courtes
Printemps - été 2006

24 - 28 avril :
Landerneau - Ploemeur

29 mai - 2 juin :
Vivre en breton à OUESSANT

12 - 16 juin :
Landerneau - Ploemeur

3 - 7 juillet :
breton - gallois
KAN AR YEZHOÙ à Landerneau

17 - 21 juillet :
Le vannetais à PONT SCORFF

STUMDI - maner de Keranden - 29800 Landerne
☎ : 02 98 21 39 94 - 🖷 : 02 98 85 04 37
@ : bzh.stumdi@wanadoo.fr

Conception : SARL SKRID - 02 98 40 57 41 - skrid@wanadoo.fr

territoire • culture

Arts & territoires

La culture prend toute sa place



Région BRETAGNE

www.region-bretagne.fr

La Région accompagne la création dans les territoires